



Contributions de la sociologie et de la science politique à la recherche sur la notion de service environnemental

Denis PESCHE – CIRAD Arena
Cécile BIDAUD – C3ED Madagascar
William's DARE – CIRAD Green
Marie HRABANSKI – CIRAD Arena
Gilles MASSARDIER – CIRAD Arena
Jérôme QUESTE – CIRAD Green

Document de travail n° 2010-06

Avec le soutien de :



Ce travail a bénéficié d'une aide de l'Agence Nationale de la Recherche
dans le cadre du programme SYSTERRA, portant la référence ANR-08-STRA-13

**Contributions de la sociologie et de la science
politique
à la recherche sur la notion de service
environnemental**

Programme Serena

Rédaction

Denis Pesche – Cirad Arena
Cécile Bidaud – C3ED Madagascar
William's Daré – Cirad Green
Marie Hrabanski – Cirad Arena
Gilles Massardier – Cirad Arena
Jérôme Queste – Cirad Green

Avec la participation de :

Mohamed Djouldem – Art-Dev, Université de Montpellier 3
Caroline Maury – AgroParisTech Clermont Ferrand
Eric Sabourin – Cirad Arena

Juin 2010

Avant propos

Le programme Serena réunit plus d'une trentaine de chercheurs issus de disciplines différentes : économie, géographie, agronomie, sociologie, science politique,... La problématisation initiale du programme a mobilisé principalement l'économie, la sociologie et la science politique. La constitution des équipes du programme (par *Working Package* - WP, par pays) a conduit à la mise au travail de sous-ensembles de recherche mixant aussi les différentes disciplines.

Les premières étapes du travail du programme, avec la recherche bibliographique liée à la conduite du WP1, ont permis de rassembler plus d'une cinquantaine de fiches de lecture donnant à voir la richesse et la diversité des sources d'inspiration des chercheurs du collectif.

Après avoir réalisé une série importante d'entretiens, dans les trois pays du programme (Madagascar, Costa Rica et France) pour retracer la genèse de la notion de SE et sa « mise en politique », il est apparu utile de faire le point sur la spécificité des apports de chaque discipline présente dans le programme afin d'examiner la façon de valoriser au mieux ce potentiel dans un cadre de travail pluridisciplinaire avec une ambition interdisciplinaire.

L'organisation du travail et les contraintes de temps n'ont pas permis d'échanges *en amont* entre les sociologues et politistes du programme Serena. Une première version provisoire de cette note avait été rédigée par Denis Pesche avant l'atelier « Concept » de février 2010, puis présentée et diffusée aux collègues pour qu'ils y apportent leur contribution, en fonction de leurs terrains et de leurs références principales. A ce stade, cette seconde version enrichie s'est construite par juxtaposition de plusieurs contributions.

Sous sa forme actuelle, cette note a un statut principalement *programmatische*. Les éléments qu'elle aborde et les pistes de recherche sont multiples et reflètent la diversité du collectif de chercheurs en sociologie et science politique mobilisé dans Serena. Cette diversité d'approches esquissées sera affinée dans les travaux empiriques de recherche pour certains déjà en cours. L'enjeu sera alors de forger progressivement des cadres d'analyse partagés ou au moins articulés pour permettre au programme Serena de faire fonctionner pleinement le collectif de chercheurs dans sa diversité.

Denis Pesche, Juin 2010

Table des matières

INTRODUCTION	5
PARTIE 1 – LA PROBLEMATIQUE DU PROGRAMME SERENA ET SES DIMENSIONS SOCIOLOGIQUES	6
11 - Genèse de la notion de SE et son inscription dans les politiques	6
12 – Conception et mise en œuvre de dispositifs d’action publique	6
13 - Un questionnement sur les mécanismes de remontée d’expérience	7
14 - Combiner des approches « descendantes » et « ascendantes »	8
PARTIE 2 - QUELQUES ENTREES POUR DES CONTRIBUTIONS DE LA SOCIOLOGIE ET DE LA SCIENCE POLITIQUE ?	10
21. La prise en compte de l’international dans l’analyse de l’intégration de la notion de service environnemental dans les politiques publiques.	11
<i>Les Policy Transfer Studies</i> et leur utilité pour le programme Serena	13
22. Analyser la place de la notion de SE dans les politiques publiques (nationales) et les dispositifs d’action publique	16
Entrer par les instruments de l’action publique	17
Saisir la transversalité des politiques publiques	19
23. Articuler les analyses sur la circulation des idées et les analyses de l’action publique dans les espaces nationaux	22
Intérêt de l’analyse des réseaux sociaux et de la sociologie de la traduction	22
Saisir le rôle des scientifiques et des experts	25
Mécanismes d’apprentissages et retour sur les politiques	28
CONCLUSION	31
BIBLIOGRAPHIE	32

Introduction

La récente analyse bibliométrique réalisée par Philippe Jeanneaux (Enitac) et Olivier Aznar (Cemagref) montre clairement que l'abondante littérature sur la récente notion de service environnemental (SE)¹ concerne principalement les disciplines qui en ont forgé les fondements : les sciences biologiques, écologiques et l'économie. La sociologie et la science politique ne se sont pas encore vraiment emparées de l'analyse de cette notion de SE et des transformations qu'elle peut induire.

Le programme Serena a été construit sur l'idée centrale que cette notion de SE n'était pas qu'une nouvelle mode dans le mouvement plus large du référentiel du développement durable. Pour nous, les usages de la notion de SE contribuent à transformer les représentations sur les questions environnementales, à faire évoluer les processus politiques liées aux questions environnementales mais aussi les pratiques de l'action publique et des acteurs concernés en milieu rural.

Dans la problématisation de Serena, l'analyse de ces transformations comporte des dimensions économiques, géographiques, agronomiques, juridiques et sociologiques. Ainsi, cette note se propose d'explorer plus particulièrement les dimensions sociologiques et politiques des questions explorées dans le programme Serena. Cette note vise à présenter les contributions de la sociologie² et de la science politique à l'avancée du programme Serena afin de nourrir la discussion entre les disciplines au sein du programme.

La note comporte deux parties :

1. Un rappel de la problématique du programme Serena et de ses dimensions sociologiques et de science politique
2. Une esquisse de quelques chantiers et opérations de recherche où la sociologie et la science politique peuvent apporter des contributions spécifiques.

En conclusion propose quelques réflexions sur la façon dont la sociologie et la science politique pourront s'articuler aux autres disciplines présentes dans le programme (économie, géographie, agronomie, droit) dans une optique de dynamique de recherche pluridisciplinaire et peut-être, sur certains chantiers, interdisciplinaire.

¹ On ne discutera pas ici la diversité de sens des notions de service écosystémique, écologique ou environnemental. C'est l'objet des travaux en cours dans le programme Serena sur la genèse scientifique de la notion. Par facilité de lecture, l'abréviation SE sera utilisée.

² On pourra aussi mobiliser ponctuellement l'anthropologie sachant que la division classique du travail scientifique entre la sociologie (de « nos » sociétés) et l'anthropologie (des sociétés « lointaines ») s'est fortement atténuée depuis quelques décennies. La diversité des terrains du programme (France métropolitaine, Dom-Tom, Costa Rica et Madagascar) encourage cette large focale disciplinaire.

Partie 1 – La problématique du programme Serena et ses dimensions sociologiques

Dans un premier temps, nous rappellerons quelques éléments du document de projet initial pour y mettre en relief les questionnements spécifiques liés à la sociologie et à la science politique³. La structure du programme en trois « moments » d'analyse suggère une séquence logique entre (1) l'analyse de l'émergence de la notion de service environnemental dans les arènes scientifiques et politiques (SE) (WP 1), (2) l'intégration de la notion de SE dans des dispositifs d'action publique dans des cadres nationaux diversifiés (WP 2 et 3) et (3) les effets de retours d'expériences autour de ces dispositifs vers la définition des politiques intégrant la notion de SE (WP 4).

11 - Genèse de la notion de SE et son inscription dans les politiques

La première entrée du programme Serena envisage la notion de SE comme ayant été élaborée principalement dans les arènes scientifiques puis ayant migré par la suite dans les forums de politiques publiques, principalement dans la sphère internationale des politiques environnementales (MEA : *Millennium Ecosystem Assessment*, 2005) (WP 1).

La problématisation initiale du programme Serena supposait qu'on envisage la construction de la notion de SE *d'abord* dans l'espace international des politiques environnementales pour *ensuite* considérer sa déclinaison dans les espaces nationaux des politiques publiques. Le document initial du projet n'a pas développé plus en avant ni questionné cette modélisation particulière. On se situe ici dans une optique *descendante* où la notion de SE est donc envisagée de façon schématique comme un nouveau paradigme en émergence, élaborée principalement au niveau international et qui percole ensuite aux échelons inférieurs (nationaux, locaux).

On verra (seconde partie de cette note) que les premiers travaux de recherche du programme Serena permettent aujourd'hui de questionner cette représentation séquentielle et schématique d'une notion produite par la « science » puis migrant ensuite vers le politique du niveau international vers les espaces nationaux. Sur ces questionnements, on se situe clairement dans le champ de la science politique⁴ avec des articulations sans doute pertinentes avec l'économie politique internationale.

12 – Conception et mise en œuvre de dispositifs d'action publique

Ensuite, le programme Serena propose d'analyser dans des contextes différents (trois pays, cinq régions, une douzaine de dispositifs d'action publique spécifiques) la façon dont la notion de service environnemental est mobilisée dans des dispositifs d'action publique (WP 2 et 3). L'hypothèse posée par le projet suppose que « *les politiques*

³ Tous les éléments de cette première partie sont tirés de **Méral, P. and Pesche, D.** 2008 'Projet SERENA, Document B, seconde version (septembre 2008)': 77 p. Les extraits de ce document sont signalés en italique avec les numéros de page en fin de citation.

⁴ En particulier les domaines de l'élaboration des politiques publiques (*Policy making*) et les analyses se penchant sur les transferts de politique (*Policy Transfers*). Voir en seconde partie pour les questions spécifiques et les références liés à ces courants.

publiques cherchant à intégrer la notion de service environnemental s'inscrivent, a priori, dans des univers controversés et non stabilisés ». Il s'agit alors de s'interroger sur les perceptions et les appréciations sur la nature et l'intensité du service envisagé.

Le document de projet Serena précise le problème posé qui est « *d'analyser concrètement les conséquences (réelles ou prévisibles) de l'intégration croissante de la notion de service environnemental dans certains dispositifs d'action publique sur les perceptions⁵ et les pratiques des agriculteurs et, plus généralement, sur les « usagers » du monde rural afin d'apprécier l'effectivité de ces nouveaux dispositifs (p. 3)* ». Plus loin, le texte précise que « *la notion de « développement durable » est caractéristique d'une démarche top-down, définie dans les arènes internationales telles que la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (cf. Rapport Brundtland, 1987) puis progressivement diffusée et « appropriée » au sein des sociétés. La notion de service environnemental participe, en revanche, d'une approche a priori plus pragmatique qui tend à identifier des fonctions et services pouvant faire l'objet d'une reconnaissance sociale, plus ou moins partagée, et, dans certains cas, d'une rémunération ou d'une compensation (p. 5)* ». Cette lecture introduit l'idée d'un questionnement de la construction d'accords localisés autour de dispositifs intégrant, plus ou moins explicitement, la notion de service environnemental : sur le plan sociologique, le cadre d'analyse envisagé dans le document de projet initial est celui de la sociologie pragmatique avec la vision d'une pluralité des registres de justification permettant de lire les tensions existantes et les accords pouvant se construire entre différents acteurs⁶.

Dans ce second moment de l'analyse, il s'agit d'interpréter des jeux d'acteurs à partir d'une lecture de leurs registres de justification et d'engagements pluriels : l'optique est de construire un cadre interprétatif basé sur une analyse de l'action située, contextualisée. On se situe donc dans une optique *ascendante*, qui part d'une observation de l'action, d'une analyse des discours des acteurs sur leur action, plutôt aux niveaux micro ou méso (portant sur les dispositifs d'action publique et les controverses dont ils peuvent faire l'objet) pour examiner les modalités de « montée en généralité » des acteurs dans leurs pratiques, leurs formes d'engagement, et leurs prises de parole.

13 - Un questionnement sur les mécanismes de remontée d'expérience

Dans le cadre du WP4, le programme Serena propose d'analyser « *les modalités par lesquelles l'expérience pratique de la mise en œuvre des dispositifs alimente la réflexion sur les questions environnementales et la conception des politiques (apprentissage et feedback sur les politiques) (p. 7)* ». Plus loin, le document projet souligne comment « *les dispositifs d'action publique intégrant des services environnementaux constituent des espaces d'apprentissage d'une nouvelle gouvernance des ressources et du développement durable. Une meilleure compréhension de la dynamique de cette gouvernance permettra de montrer les effets d'apprentissage des acteurs sur leurs représentations des questions environnementales et, plus largement sur leurs façons d'articuler les différentes logiques au principe de leurs identités professionnelles,*

⁵ Souligné par nous. Les parties de textes renvoyant directement à des questionnements sociologiques ou de science politique seront soulignés dans le texte initial du document de projet.

⁶ Boltanski, L. and Thévenot, L. 1991 *De la justification : les économies de la grandeur*, Paris: Gallimard.

citoyennes... L'apprentissage lié au fonctionnement des dispositifs permet aussi d'approcher la capacité des institutions et acteurs concernés à tirer des enseignements pour l'action (p. 22) ».

Le document suggère que « *cette dimension sur les apprentissages sera incluse dès le départ dans la grille d'analyse et fera l'objet d'un approfondissement particulier à l'occasion de l'atelier « concept » en fin de première année* ». A travers cette idée, il s'agit de concevoir de manière non séquentielle ce troisième moment de la réflexion et de le voir comme une composante intrinsèque et transversale de l'analyse du processus politique. Sur le plan analytique, les WP1 et WP4 sont donc étroitement articulés et supposent la construction d'un cadre d'analyse commun ou du moins avec de solides passerelles. De la même façon, le travail d'analyse des dispositifs prévu dans les WP2 et 3 devrait intégrer cette question des effets d'apprentissage pour nourrir l'analyse générale.

14 - Combiner des approches « descendantes » et « ascendantes »

La conception du projet Serena propose une visualisation schématique de plusieurs processus : l'un allant de la notion de SE (supposée avoir été élaborée au niveau international) vers les politiques nationales et les dispositifs d'action publique (processus descendant) et l'autre allant d'une analyse de l'émergence et de la gouvernance des dispositifs vers l'élaboration des politiques (processus ascendant) : « *L'analyse de l'élaboration des concepts et la définition des politiques (niveaux national et international) puis de leur mise en œuvre dans des contextes diversifiés (niveaux national et local) suppose nécessairement la prise en compte des échelles et le développement de méthodes et de modèles permettant de les articuler. En particulier, le projet SERENA, par sa construction logique, prendra en considération à la fois les mécanismes de « haut en bas » avec la mise en place de dispositifs d'action publique intégrant la notion de service environnemental, élaborée au niveau global (injonctions, politiques, normes), mais aussi les mécanismes de « bas en haut » en analysant les processus d'apprentissage et de feedback des expériences pilotes sur la conception des politiques. La question est de savoir si ces deux « voies » sont parallèles et s'ignorent ou s'il existe des articulations entre ces deux sens, et lesquelles ? L'analyse détaillée des jeux d'acteurs dans des contextes bien identifiés, couplée à l'analyse plus générale des logiques entre champ scientifique et expertise, permettront d'alimenter cette question clé qui détermine les capacités d'apprentissage des « communautés de politiques publiques »⁷ dans le domaine rural et environnemental (10) ».*

Cet enjeu scientifique de penser les articulations entre processus plutôt descendants et d'autres plutôt ascendants questionne directement la sociologie et la science politique. On pourra explorer dans la partie 2 quelques cadres analytiques permettant de relever ce défi.

* * *

⁷ Par cette notion, Bruno Jobert et Eve Fouilleux soulignent l'importance de distinguer les lieux de production des idées (forum scientifique, forum de la rhétorique politique) des lieux d'institutionnalisation des idées (forum ou communauté des politiques publiques) dans la production des politiques publiques. (Jobert 1992, Fouilleux, 2003). Cette distinction est particulièrement pertinente pour les politiques environnementales où l'expertise et les idées jouent un rôle déterminant dans la construction de coalitions nécessaires à l'adoption de nouveaux choix de politique publique (Sabatier, 1993).

Ce rapide rappel de la problématique générale du programme Serena permet de souligner les dimensions socio-anthropologiques et de science politique mobilisées pour la conception initiale du projet. Durant la première année du projet, plusieurs activités (atelier de lancement, réalisation des fiches de lectures, premières enquêtes de terrain) ont été l'occasion de questionner les points de départ du projet, d'approfondir certains éléments et d'identifier des questions nouvelles ou des angles d'interrogation que le document initial n'avait pas perçus. Plusieurs chantiers de recherche ont été ouverts et l'organisation de l'atelier concept, un an après le démarrage du projet, doit nous inciter à prendre la mesure de ces évolutions.

Partie 2 - Quelques entrées pour des contributions de la sociologie et de la science politique ?

Le programme Serena fonctionne depuis un an. Les travaux de recherche se sont concentrés pour l'instant sur la question de la genèse de la notion de SE et sa « mise en politique »⁸. Les équipes de recherche France, Madagascar et Costa Rica ont aussi amorcé l'analyse de certains dispositifs d'action publique intégrant la notion de SE.

A partir de la problématique initiale du programme, exposée ci-dessus, et d'une façon simplifiée, on peut regarder plus en détail les courants de recherche existants en sociologie et en science politique qui permettront d'approfondir les recherches à la fois sur la genèse de la notion de SE, son inscription dans les politiques et l'analyse de l'action publique sur la base de dispositifs existants.

Cette séparation en deux entrées est sans doute discutable et en partie artificielle : elle reflète néanmoins la structure objective du programme avec des équipes qui, pour certaines, se consacrent essentiellement à des analyses de l'émergence de la notion et sa mise en œuvre dans un contexte national donné (France, Madagascar et Costa Rica). D'autres chercheurs du programme ont plutôt une entrée plus transversale, s'intéressant aux processus se déployant à l'échelle internationale.

Cette distinction entre l'entrée internationale et l'entrée à l'échelle d'un pays reste analytique et provisoire. Le défi scientifique du programme Serena est d'envisager, justement, des articulations entre les différents niveaux d'entrée : national/international. En effet, la distinction international/national doit être conçue comme *un moment* dans le processus de recherche du programme Serena. De la même façon, la distinction analytique entre politiques publiques et dispositifs d'action publique est discutée par certains courants de pensée⁹. L'idée défendue n'est pas d'effectuer un cloisonnement entre différents chantiers et opérations de recherche mais d'organiser une séparation plus claire de chantiers et opérations de recherche permettant à la fois (1) de mieux circonscrire les objets de recherche et leurs bases empiriques et (2) de permettre aux disciplines de mieux mobiliser leurs compétences et regards spécifiques, condition indispensable pour la « fabrique interdisciplinaire »¹⁰. Ces deux entrées recouvrent donc des opérations de recherche relativement indépendantes mais nécessairement *articulées* dans un cadre analytique global en cours de construction dans le programme Serena¹¹.

⁸ La diversité de sens que recouvre cette notion n'a pas été clarifiée dans le programme : il peut s'agir aussi bien de l'intégration de la notion dans des textes de cadrage politique (lois, documents de stratégie nationale) que de sa « mise au travail » dans un dispositif d'action publique donné. L'avancée des travaux de recherche au sein du programme permettront d'en préciser le sens dans notre problématique, selon les questionnements.

⁹ Voir plus bas les travaux de Pierre Lascoumes.

¹⁰ Offerlé, M. and Rousso, H. (eds) 2008 *La fabrique interdisciplinaire : Histoire et science politique*, Rennes: Presses Universitaires de Rennes.

¹¹ C'est l'enjeu de l'interdisciplinarité que de faire en sorte que le découpage en opérations de recherche résulte d'un échange entre discipline, que la conduite de ces opérations mobilise, si nécessaire, plusieurs disciplines et que la ré-articulation de l'ensemble dans la problématique globale du programme Serena soit aussi le fait d'un dialogue entre les différentes disciplines.

Pour le programme Serena, il paraît aussi utile de séparer analytiquement ces deux entrées car les *entrées empiriques* seront assez différentes. Dans la première entrée, la dimension internationale est très présente et il s'agit de reconstituer les processus qui ont amené à l'intégration de la notion de SE dans les politiques à la fois à partir d'une politique donnée ou d'un processus clé (comme le *Millennium Ecosystem Assessment* par exemple). Dans la seconde entrée, l'entrée empirique est centrée sur un ou des dispositifs d'action publique (PSE, Parc, Label) dans des espaces nationaux particuliers.

Il s'agit maintenant de mieux illustrer en quoi et comment la sociologie et la science politique peuvent apporter des contributions à partir de ces deux entrées (international et à l'échelle d'un pays) et à la construction d'articulations entre elles. Cette partie se divisera en trois temps :

- Dans un premier temps, on examinera la façon dont on peut prendre en compte l'international dans l'analyse de l'émergence de la notion de service environnemental. On développera en particulier quelques repères issus des travaux sur l'analyse des transferts de politiques, qui permettent justement d'embrasser dans un même cadre d'analyse des processus internationaux et nationaux avec une attention particulière sur la circulation des idées.
- Dans un second temps, on examinera le cadrage possible des travaux conduits à l'échelle d'un pays, pour analyser une politique ou un dispositif d'action publique.
- Enfin, on développera quelques cadres d'analyse permettant justement d'articuler les entrées à l'échelle d'un pays avec les dimensions internationales du processus d'intégration et de mise en œuvre de la notion de SE dans les dispositifs d'action publique, condition pour valoriser pleinement la diversité des opérations en recherche engagées dans le cadre du programme.

21. La prise en compte de l'international dans l'analyse de l'intégration de la notion de service environnemental dans les politiques publiques.

L'entrée par le niveau international suppose de déterminer un domaine et/ou un objet empirique suffisamment circonscrit pour « mettre au travail » la sociologie et la science politique, en dialogue avec d'autres disciplines comme le droit ou l'économie politique. C'est le cas par exemple du travail entrepris au sein du programme Serena sur l'analyse des réseaux internationaux d'experts du MEA, sur la place des scientifiques dans la montée en puissance de la notion de SE ou celui sur la notion de SE dans les différentes conventions internationales¹². Cette entrée par le niveau international nécessite de prendre en compte le paysage complexe des accords et conventions internationaux. Les travaux se rapportant au domaine des relations internationales sont souvent envisagés sous l'angle des rapports entre Etats, même si les acteurs non étatiques (ONG, secteur privé) sont évidemment analysés¹³.

A cette échelle internationale, il conviendra de creuser l'hypothèse, visiblement bien partagée par les spécialistes, d'un relatif cloisonnement entre différents *espaces politiques* autour des principales conventions internationales ou de questions internationales traitées en tant que telles (commerce, développement). Parmi ces

¹² Travaux de Marie Bonnin, Marie Hrabanski, Cécile Bidaud et Denis Pesche sur les « réseaux internationaux ».

¹³ **Le Prestre, P.** 2005 *Protection de l'environnement et relations internationales : les défis de l'écopolitique mondiale*, Paris: Armand Colin.

différents espaces politiques internationaux, on peut distinguer ceux pour lesquels l'environnement n'est qu'une dimension parmi d'autre (OMC, communauté internationale de l'aide publique au développement), ceux qui sont structurées autour d'un écosystème spécifique (forêt, zones arides,...), ceux qui sont structurés selon une logique sectorielle (agriculture) ou par une ressource particulière (eau). Enfin, certains espaces internationaux liés aux questions environnementales ont une dimension plus transversale (biodiversité). C'est d'ailleurs dans *l'espace international des questions de biodiversité* (structuré autour de la CDB) que la notion de SE est la plus clairement affichée avec la récente création d'IPBES (*Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services*)¹⁴.

Cette relation entre biodiversité et service écosystémiques fera l'objet de travaux spécifiques dans le programme Serena. D'une manière générale, on peut partir de l'hypothèse que chaque spécialiste tend à mobiliser la notion de SE pour conforter ses analyses et positions dans son domaine : forêt, eau, biodiversité. En France, ceux qui se sont le plus mobilisés sur la question des SE sont précisément des spécialistes de la biodiversité, comme le précise le rapport du CAS sur l'approche économique de la biodiversité et des services liés aux écosystèmes (avril 2009) qui se propose de « travailler dans une hypothèse « médiane » de relation linéaire positive entre biodiversité générale et services écosystémiques. Cette option repose sur le principe que l'évaluation économique de la diminution de ces services fournira une mesure pertinente de la valeur des pertes de biodiversité associées. Elle permet de considérer que des variations, observées ou potentielles, d'indicateurs de biodiversité dans un milieu donné pourront être « monétarisées » en supposant une variation relative similaire des services écosystémiques de ces milieux. » (CAS, 2009, pages 15 – 17).

Les chercheurs du programme Serena travaillant sur ces questions pourront mobiliser aussi les travaux sur les relations internationales qui mettent en avant la notion de *régime*, entendue comme « un ensemble de normes, de règles, de procédures qui encadrent le comportement des acteurs et visent à réduire l'incertitude à laquelle ils font face de façon à faciliter la poursuite d'un objectif commun. En ce sens, ils constituent une institution internationale »¹⁵. C'est le cas par exemple des travaux visant à mettre en relief l'émergence d'un régime international des forêts¹⁶. Les questions sont alors de comprendre dans quelle mesure et selon quelle modalités ces régimes internationaux influencent les politiques nationales.

On soulignera aussi l'importance de bien se positionner par rapport à la notion de « communauté épistémique »¹⁷, pertinente dans certains cas, mais dont l'usage non maîtrisé peut affaiblir l'analyse. Un des risques souligné par Yves Dezalay et Bryant G. Garth est de sous-estimer l'ancrage national des stratégies des acteurs internationaux : « il n'est gère aisé d'échapper au courant dominant qui aboutit à isoler les stratégies internationales de leur contexte national, en les inscrivant dans des catégories à

¹⁴ <http://ipbes.net>

¹⁵ **Le Prestre, P.** 2005 *Protection de l'environnement et relations internationales : les défis de l'écopolitique mondiale*, Paris: Armand Colin., pp 292 à 343.

¹⁶ Voir les travaux d'Alain Karsenty, CIRAD BSEF.

¹⁷ Cette notion proposée par Peter M. Haas (1992) évoque l'idée de la construction d'espaces d'expertise et d'échange d'idée partageant des valeurs et points de vue communs : elle se rapproche en cela de la notion de « pensée collective » de Ludwig Fleck ou de « paradigme » de Thomas Kuhn. Selon Peter Haas, la notion de communauté épistémique se distingue de celle de profession, de communauté scientifique ou disciplinaire, de groupe d'intérêt ou d'agence administrative dans la mesure où la communauté épistémique suppose à la fois un partage de croyance sur les principes (analytiques et normatifs) et sur des causalités mais aussi une convergence d'intérêts et une base de savoir partagés (Haas, 1992, pp 18).

prétentions universelles, comme celles de « communautés épistémiques » ou de « réseaux d'activisme juridique » (advocacy networks) qui servent de panacée pour décrire, de manière aussi idéaliste que normative, l'émergence d'une « société civile internationale ». Car cette approche se borne à souligner le caractère international des opérateurs, en négligeant les ressources et les choix stratégiques qu'ils doivent aux positions qu'ils occupent dans leur champ national »¹⁸. Un autre risque est de laisser entendre, à travers l'usage non contrôlé de la notion de communauté épistémique, que ce sont des groupes homogènes qui permettent la promotion d'idées au niveau international. Ainsi, la circulation des idées dans le processus plus large d'émergence/expérimentation de la notion de SE suppose l'engagement d'acteurs diversifiés, ancrés dans des espaces nationaux distincts, et le déploiement d'alliances et de coalitions entre ces acteurs parmi lesquels on peut identifier des experts, des scientifiques, des hauts fonctionnaires (nationaux et internationaux) et des responsables ou conseillers politiques, interagissant dans des cadres organisationnels¹⁹ et des arènes d'interactions multiples.

Plusieurs courants d'analyse en sociologie et en science politique permettent d'envisager dans un même ensemble articulé les échelles nationales et internationales, facilitant ainsi le rapprochement et la mise en perspectives de recherches ayant des entrées empiriques distinctes, comme c'est le cas dans le programme Serena. Il s'agit plus particulièrement des analyses en termes de « transferts de politiques ».

Les Policy Transfer Studies et leur utilité pour le programme Serena

La littérature en science politique sur les transferts internationaux de politiques publiques (*Policy Transfer Studies PTS*) est sans doute une source importante d'inspiration pour construire des cadres d'analyses susceptibles d'articuler les travaux du programme Serena conduits aux échelles nationales et internationales²⁰. En effet, la circulation de la notion de services écosystémiques entre les niveaux national et international renvoie à la dimension exogène de la fabrique de l'action publique. La France, Madagascar et le Costa Rica ont joué des rôles distincts tant dans l'émergence de la notion à l'échelle internationale que dans son appropriation à l'échelle nationale.

La notion de transferts institutionnels permet d'analyser les changements de l'action publique associés dans un contexte donné, généralement national, à l'influence plus ou moins directe d'autres politiques publiques conduites dans un autre contexte, et saisir de cette façon les modalités de diffusion des recettes et des instruments de l'action publique. Cette approche se justifie d'autant plus à une époque marquée par la mondialisation et l'interdépendance accrue des économies nationales comme par le rôle croissant d'organisations ou d'institutions supranationales.

D'une manière générale, il semble que l'intérêt des approches de type PTS soit double. Elles permettent tout d'abord de fournir un cadre analytique aux jeux à niveaux

¹⁸ Dezalay et Garth, op. cit., p 33.

¹⁹ Ainsi, les organisations des Nations-Unies, par exemple, sont à la fois des acteurs dans les processus politiques internationaux mais aussi des arènes pour l'échange d'information, les discussions et les décisions politiques (Underdal A, cité par Peter Haas, 2000).

²⁰ Pour une bonne revue de littérature sur les transferts de politique, voir **Delpeuch, T.** 2008 'L'analyse des transferts internationaux de politiques publiques : un état de l'art' *Questions de recherche n°27*, Paris: CERI Science Po.

multiples qui caractérisent l'action publique aujourd'hui et par conséquent l'émergence et la diffusion de la notion de services écosystémiques. Ainsi, les interactions entre les niveaux locaux, nationaux, régionaux, et internationaux constituent des clés essentielles pour comprendre la circulation de la notion de services écosystémiques. Ensuite les PTS, en combinant les dimensions macrosociologiques (facteurs politiques, institutionnels, idéologiques, culturels, socioéconomiques, technologiques) et les aspects microsociologiques (stratégie et jeux d'acteurs (ministères, experts, ONG...), formation de réseaux (Diversitas, MEA...), phénomène d'apprentissage (Delpeuch 2009a), permettent de décortiquer les influences et les interactions caractérisant plusieurs autorités investies de pouvoir gouvernemental et favorisent ainsi l'isolement des sources et des modalités de circulation de la notion de services écosystémiques.

En reprenant la grille d'analyse classique proposée par D.Marsh et D. Dolowitz (Dolowitz and Marsh 1996; Dolowitz and Marsh 2001), Thierry Delpeuch nous invite à analyser les transferts de politiques publiques à travers cinq axes de questionnement (Delpeuch 2009b) particulièrement prometteurs pour l'analyse de la notion de services écosystémiques : les types de transfert, les canaux de diffusion et les types d'acteurs impliqués dans ce processus, la façon dont s'explique le choix du modèle, les facteurs qui favorisent ou entravent le succès du transfert, et enfin les effets de ces emprunts sur l'action publique.

Le premier axe de questionnement vise à caractériser la nature des transferts. D. Dolowitz et D. Marsh ont identifié quatre façons de catégoriser le transfert observé, ici la notion de services écosystémiques. La première façon est de s'intéresser à la nature du transfert, en le plaçant sur une sorte de continuum avec d'un côté la transposition de paradigmes généraux et de l'autre côté des solutions concrètes et spécifiques. On peut d'emblée constater que dans les trois pays étudiés, la nature du transfert n'est pas la même puisque au Costa Rica la notion de services écosystémiques est dès son émergence directement liée aux paiements pour services environnementaux, alors qu'en France les applications concrètes de la notion, mais aussi la définition de la notion même, sont encore largement débattues. La 2^{ème} façon est d'analyser les transferts, de l'extranational vers le national et rétroactivement, en les plaçant sur une échelle allant du transfert le plus volontaire au transfert le plus imposé. Cette grille de lecture ne doit toutefois pas évincer l'idée largement défendue par toute la sociologie des organisations selon laquelle tout système d'action bénéficie d'une autonomie relative vis-à-vis de son environnement social. De plus, les notions de contraintes et d'influences extérieures supposent que l'on puisse établir une claire distinction entre acteurs internes et acteurs externes, or la ligne de partage est difficile à tracer puisqu'un expert international peut aussi être militant d'une ONG nationale. La 3^{ème} façon d'analyser le transfert est de mesurer l'écart qui sépare le modèle de son imitation, enfin l'ultime manière d'analyser la nature du transfert est d'examiner la géographie, les temporalités et les morphologies sociales des flux d'import-export.

Le deuxième axe de questionnement renvoie aux acteurs des transferts. Cet item est essentiel dans notre analyse de la circulation de la notion de service écosystémique. Quatre types d'acteurs sont identifiés. Les premiers sont les acteurs qui ont des pratiques concrètes et qui sont pris comme modèle en vue d'une transposition, mais aussi ceux qui élaborent des solutions abstraites destinées à être appliquées dans différents contextes (les sources d'inspiration ou d'imitation). Le deuxième type d'acteurs sont les opérateurs de transferts qui diffusent et transplantent des idées. Multi-positionnés, ces derniers sont souvent à l'interface entre plusieurs univers sociaux

comme l'analyse d'une partie des experts du MEA l'a souligné. Les acteurs qui contribuent indirectement au succès de la transposition en créant des conditions favorables à la réception ou en soutenant les opérateurs sont les facilitateurs. Enfin, ceux qui mettent en œuvre ou utilisent la solution sont les receveurs. Les PTS identifient également une catégorie spécifique d'acteurs qui s'investissent et se mobilisent en faveur de la généralisation de solutions ou de modèles méritant, selon eux, d'être diffusés. Tantôt qualifiés d'« entrepreneurs de transfert », tantôt d'« agents de transfert », ils effectuent essentiellement un travail d'information et de persuasion des décideurs politico-administratifs, certains ayant de surcroît la capacité d'utiliser à l'égard de ces derniers des moyens d'incitation ou de contrainte. Enfin, les PTS accordent une place de plus en plus importante aux organisations et réseaux d'institution dans le transfert de modèles de PP, et, à côté de ces organisations structurées, se trouvent des organisations plus faiblement organisées telles que les communautés épistémiques, les *Advocacy Coalitions*, etc.

La question de la sélection du modèle constitue le troisième axe de questionnement des PTS. Les PTS manifestent un intérêt soutenu pour la question des modalités et des critères d'évaluation *a priori* des solutions d'action publique dont l'importation est envisagée. Deux conceptions des transferts s'opposent en la matière : pour certains chercheurs, la prise en considération de solutions alternatives mises en œuvre à l'extérieur s'inscrit dans un processus rationnel de fabrication de l'action publique ; il semble toutefois admis que le choix des décideurs n'est pas uniquement guidé par les soucis d'améliorer l'efficacité et l'efficacités des dispositifs dont ils ont la charge. Ainsi, pour d'autres, la sélection du modèle transféré, ici les services écosystémiques, est au contraire la manifestation d'une rationalité limitée ou d'une irrationalité des responsables politiques. Cet item invite à s'intéresser aux raisons de l'accélération de la circulation des recettes et instruments de politiques publiques (concurrence internationale et harmonisation suscitée par les processus d'intégration régionale selon T. Delpeuch).

Le quatrième axe de questionnement renvoie aux facteurs facilitateurs ou inhibiteurs de la diffusion d'un transfert. Ainsi, les ressemblances ou dissemblances susceptibles d'influer sur le déroulement et le résultat de la transplantation peuvent être structurelles, institutionnelles, culturelles, linguistiques, idéologiques, technologiques ; elles concernent également les niveaux de ressources et d'expertise. Les travaux les plus solides empiriquement ont démontré qu'il convient de ne pas surestimer les obstacles générés par l'éloignement des cultures et des traditions. Les différences susceptibles de constituer l'obstacle le plus important sont plutôt d'ordre cognitif.

Enfin le cinquième axe abordé par les recherches sur les PTS concerne la transformation du modèle en cours de transfert. Le transfert d'une solution d'action publique d'un contexte à un autre implique toujours une transformation plus ou moins importante du modèle d'origine. Une cause majeure de transformation des solutions transférées réside dans la focalisation des entrepreneurs de transfert sur certains aspects du modèle, tandis que d'autres sont négligés. L'emprunt est habituellement sélectif, car les décideurs ont tendance à écarter les éléments du modèle qui s'accordent mal avec leurs valeurs, intérêts et objectifs, ou qui sont perçus comme dysfonctionnels dans le système qu'ils se proposent de copier. À la limite, le transfert effectif peut se réduire à des éléments symboliques : rhétoriques de justification, labels, étiquettes, mots à la mode (*buzzwords*) comme peut éventuellement l'être la notion de services écosystémiques.

Dans ces analyses combinant échelles nationales et internationales, il est important d'éviter d'avoir une vision trop unidimensionnelle véhiculée parfois dans la notion de transfert, souvent envisagé implicitement du Nord vers le Sud, pour lui préférer celle de *circulation* entre espaces nationaux aussi bien Nord vers le Sud que Sud vers le Nord ou Sud/Sud. Les travaux de Dezalay et Garth (2002) montrent par exemple que les transferts de politiques ne se réduisent à des influences Nord-Sud mais peuvent s'interpréter par l'analyse des configurations d'acteurs entre des champs politiques nationaux relativement autonomes²¹.

22. Analyser la place de la notion de SE dans les politiques publiques (nationales) et les dispositifs d'action publique

Une entrée par le niveau national mobilise l'abondante littérature sur la fabrication des politiques. En effet, la notion même de politique publique est très liée au cadre d'action des Etats-Nations, même si un nombre croissant de travaux cherchent à prendre en compte les dimensions internationales de ces processus (voir la section 21 ci-dessus). Les travaux de Bruno Jobert²², d'Eve Fouilleux²³, d'Olivier Borraz²⁴ et de Jean-Gustave Padioleau²⁵ attirent notre attention sur la prise en compte d'espaces sociaux différenciés dans la fabrication des politiques (notion de forum et d'arènes chez Jobert) mais aussi de la nécessaire prise en compte des temporalités spécifiques des institutions et acteurs engagés dans la production des politiques locales, avec les effets de déphasage/d'ajustement qui en découlent (Borraz, 1999). Il s'agit aussi de souligner l'importance de prendre en compte la façon dont les jeux d'acteurs construisent les problèmes qui seront à l'origine de la production des politiques avec les notions de régulation instrumentale, interprétative et stratégique pour qualifier les différentes lectures possibles de ces stratégies d'acteurs (Padioleau, 2000).

A cette échelle nationale, on pourra aussi utilement mobiliser les travaux de politistes ayant analysé plus spécifiquement des politiques environnementales. Pour les USA, il s'agit en particulier de Paul A. Sabatier et James P. Lester²⁶. Les travaux de Paul Sabatier²⁷ avec l'approche par les coalitions de cause (*advocacy coalition framework*) proposent une lecture du changement des politiques sur le moyen terme par les interactions entre plusieurs coalitions. L'intérêt de cette approche pour le programme Serena réside dans la prise en compte des processus d'apprentissage²⁸ au sein des coalitions et entre coalitions ainsi que sur le rôle des connaissances (expertise, science, médias) dans le changement de politiques.

²¹ Dezalay, Y. and Garth, B. 2002 *La mondialisation des guerres de palais : la restructuration du pouvoir d'Etat en Amérique latine, entre notables du droit et "Chicago boys"*: Seuil.

²² Jobert, B. (ed) 1994 *Le tournant néo-libéral en Europe*, Paris: L'Harmattan (Logiques Politiques).

²³ Fouilleux, E. 2003 *La politique agricole commune et ses réformes : une politique à l'épreuve de la globalisation*, Paris: L'Harmattan (Logiques politiques).

²⁴ Borraz, O. 1999 'Pour une sociologie des dynamiques de l'action publique locale', in R. Balme, A. Faure and A. Mabileau (eds) *Les nouvelles politiques locales*, Paris: Presses de Science Po.

²⁵ Padioleau, J.-G. 2000 'Praxis d'une science sociale de l'action publique', in R. Boudon (ed) *L'acteur et ses raisons*, Paris PUF.

²⁶ Lester, J. P. (ed) 1995 *Environmental Politics and Policy : Theories and Evidence*, Durham and London: Duke University Press.

²⁷ Sabatier, P. A. and Jenkins-Smith, H. C. (eds) 1993 *Policy Change and Learning : An Advocacy Coalition Approach*, Boulder, San Fransisco, Oxford: Westwiew Press. et Sabatier, P. A. (ed) 1999 *Theories of the Policy Process*, Boulder, San Fransisco, Oxford: Westwiew Press.

²⁸ Voir plus bas pour des éléments sur la notion d'apprentissage.

Pour la France, les travaux de Pierre Lascoumes²⁹ apportent un éclairage stimulant pour les recherches au sein de Serena. Se penchant sur un secteur politique encore très récent, les travaux de Pierre Lascoumes mettent en relief les spécificités des politiques environnementales en France qui combinent une pluralité d'acteurs aux intérêts très différents avec une administration encore fragile, composite pour un secteur qui n'a pas, à la différence d'autres secteurs (agricole, forêt) une culture politique instituée voire « naturalisée »³⁰.

L'autre intérêt des travaux de Pierre Lascoumes est de nous proposer de dépasser une vision essentialiste et linéaire des politiques publiques pour affirmer de façon un peu provocante « *qu'une politique ne prend forme que dans sa mise en œuvre* ». Cette option théorique et méthodologique sera approfondie dans ses travaux ultérieurs³¹ : elle paraît pertinente à mobiliser dans Serena dans la mesure où, comme au Costa Rica, l'imbrication entre instrument (le PPSE) et politique (forestière) est très forte.

Entrer par les instruments de l'action publique

Le programme Serena comporte deux WP dont l'activité est principalement centrée sur l'analyse de dispositifs d'action publique regroupés dans trois grandes catégories : les dispositifs de paiement pour service environnemental (PSE) et les mesures agri-environnementales, les parcs, et les labels. Cette entrée à l'échelle locale (ou méso), autour d'un instrument d'action publique particulier fait écho à des travaux se centrant sur les dispositifs.

Sur le plan de l'analyse de l'action publique, cette entrée par les dispositifs peut être utilement explorée en prenant appui sur les travaux de Pierre Lascoumes et Patrick Le Galès cités plus haut. Ces auteurs se proposent de rentrer dans l'analyse de l'action publique *par ses instruments*. Les instruments de l'action publique sont généralement traités comme des éléments secondaires dans l'analyse. Ces auteurs appellent « *instrumentation de l'action publique* » *l'ensemble des problèmes posés par le choix et l'usage des outils (des techniques, des moyens d'opérer, des dispositifs qui permettent de matérialiser et d'opérationnaliser l'action gouvernementale (...)) Un instrument d'action publique (IAP) constitue un dispositif à la fois technique et social qui organise les rapports sociaux spécifiques entre la puissance publique et ses destinataires en fonction des représentations et des significations dont il est porteur (p 13)* ». Les auteurs font référence aux travaux de sociologie des sciences qui montrent que la carrière des objets techniques repose plus sur les réseaux sociaux qui se forment à partir d'eux plutôt que sur leurs caractéristiques propres : la traduction de et par les instruments techniques est une mise en relation constante d'informations et d'acteurs, régulièrement soumise à une réinterprétation (Cf supra.).

²⁹ Lascoumes, P. 1994 *L'éco-pouvoir : environnements et politiques*, Paris: La Découverte.

³⁰ Cette question plus spécifique de l'analyse des administrations en charge des questions environnementales est un domaine de recherche qu'il sera utile d'explorer dans Serena. Voir Brenac, E. 1988 'Corporatisme et politique sectorielle : la politique de l'environnement', in D. Colas (ed) *L'Etat et les corporatismes*, Paris: PUF.

³¹ Lascoumes, P. and Le Galès, P. (eds) 2004 *Gouverner par les instruments*, Paris: Presses de la FNSP.

L'intérêt de ces travaux de recherche réside aussi dans l'effort de définition³². L'instrument est défini comme *un dispositif technique à vocation générique porteur d'une conception concrète du rapport politique/société et soutenu par une conception de la régulation* (p 14). Les auteurs proposent de différencier les niveaux d'observations : l'instrument est un type d'institution sociale (le recensement, la cartographie, la réglementation, la taxation,...), la technique est un dispositif concret opérationnalisant l'instrument (la nomenclature statistique, le type de figuration graphique, le type de loi ou décret,...) et l'outil est un micro-dispositif au sein d'une technique (la catégorie statistique, l'échelle de définition de la carte, le type d'obligation prévu par un texte,...) (pp 14-15). Le point de vue théorique des auteurs ne concerne pas le débat sur la nature des instruments mais plutôt sur la compréhension des effets qu'ils génèrent (point de vue de l'instrumentation) : à la fois les effets générés par les instruments dans leur autonomie relative mais aussi les effets politiques des instruments et les relations de pouvoir qu'ils organisent. Empiriquement, cela se traduit par une attention particulière portée aux dimensions techniques et juridiques des dispositifs d'action publique et à la compréhension des jeux d'acteurs autour de ces dispositifs.

L'autre intérêt de ces travaux est d'offrir un cadre d'analyse qui articule *de facto* l'analyse des dispositifs et la production des politiques, permettant ainsi dans un même cadre d'analyse d'inclure à la fois le local et le global.

Sur le plan sociologique, l'analyse des dispositifs est aussi l'occasion de tester une hypothèse de pluralité des registres de justification que nous avons intégrée dans le document initial en proposant de considérer les dispositifs d'action publique comme des *compromis* non stabilisés³³. Cette pluralité s'exprime plus particulièrement à l'occasion d'*épreuves* où les acteurs sont amenés à expliciter leurs perceptions du monde et la confronter aux autres acteurs. C'est le cas par exemple des *moments d'évaluation* de dispositifs d'action publique mais aussi les moments où des acteurs a priori tenus à l'écart des dispositifs demandent à y être articulés pour bénéficier de ce qu'ils considèrent comme légitime à leurs yeux³⁴.

Deux lectures permettent de renforcer l'option prise dans le document de programme Serena sur l'adoption d'un cadre d'analyse cherchant à lire la pluralité des registres de justification et d'action des acteurs. L'article de Laurent Thévenot (2001) évoque les processus de construction de la « chose publique » à partir de l'expérience des acteurs qui peuvent s'engager dans des logiques de « montée en généralité »³⁵. Deux articles d'Olivier Godard, rédigés à 15 ans d'intervalle, suggèrent la pertinence de l'utilisation du cadre d'analyse de l'économie des conventions et de la sociologie pragmatique

³² Cet effort serait à poursuivre au sein du programme Serena, peut-être par la constitution progressive d'un lexique des principales notions utilisées : ce serait une autre occasion de mettre au travail d'interdisciplinarité et de progressivement mettre en place une de ses conditions indispensable, un langage commun. On pense en particulier aux notions d'arènes, de champ, d'espace, d'acteur, de dispositif,...

³³ Voir le point 1.2 de cette note et les fiches de lecture sur les travaux de Laurent Thévenot et Olivier Godard, évoqués au point 4 de la section 2.1.

³⁴ L'élargissement du dispositif de PPSE aux petits exploitants agro-forestiers et aux indigènes du Costa Rica procède de ce type d'élargissement que l'analyse sociologique doit pouvoir approfondir pour mettre en relief les différentes dimensions des jeux d'acteurs en présence qui ne se résolvent généralement pas à de simples rapports de force.

³⁵ **Thévenot, L.** 2001 'Constituer l'environnement en chose publique : une comparaison franco-américaine', in Blais J-P, Gillio C. and Ion J. (eds) *Cadre de vie, environnement et dynamiques associatives*, Paris: PUCA.

permettant de saisir la pluralité des ordres de justification que les acteurs mobilisent dans leurs actions et la façon de s'engager dans les controverses³⁶.

Une hypothèse importante du programme Serena est que la notion de SE, autour des dispositifs qui la mobilisent, contribue à reconfigurer les processus politiques en faisant bouger les « frontières » entre secteurs mais aussi en ouvrant des espaces de débat et de confrontation d'opinion entre acteurs différenciés autour des accords à construire sur la nature des SE et leur éventuelle valeur, dans les dispositifs cherchant à les rémunérer. Ces processus de reconfiguration de l'action publique renvoient à une série de travaux sur les transversalités des politiques publiques.

Saisir la transversalité des politiques publiques

Les éléments développés ci-dessus dans la section 21 mettent l'accent sur la circulation des idées dans ses dimensions spatiales, entre les espaces nationaux et les arènes internationales. Dans le programme Serena, une autre dimension de la circulation des idées doit être envisagée *entre secteurs*. En effet, l'émergence progressive des questions et politiques environnementales interagit avec des secteurs en général relativement structurés (agriculture, forêt, aménagement du territoire,...) dotés chacun de leurs administrations, leurs élites, leurs groupes d'intérêts et leurs cadres législatif et réglementaire spécifiques. Plusieurs hypothèses de départ du programme Serena questionnaient l'évolution des politiques environnementales à la fois se constituant en secteur propre, aux déclinaisons multiples (voir les différentes conventions au niveau international) mais aussi venant questionner et transformer les politiques sectorielles assises dans une tradition institutionnelle plus ancienne (agriculture, forêt). Ainsi, dans le cas européen, Yves Dezalay estime que l'espace des politiques européennes d'environnement doit être analysé « *moins comme un champ au sens strict que comme un espace carrefour où s'affrontent des agents – militants, universitaires, bureaucrates, managers – dont les stratégies et les ressources proviennent pour l'essentiel d'autres champs structurés en fonction d'histoires nationales spécifiques* »³⁷.

Cette question de la transversalité des politiques publiques et des interactions entre secteurs s'inscrit dans le cadre général des recompositions contemporaines des processus de fabrication des politiques publiques. Elle peut être analysée selon trois angles distincts : (1) les transferts multi-niveaux de prescriptions de gestion publique et de « raisons pour agir », (2) la trans-territorialité et (3) la transversalisation des dispositifs d'action publique. En France, la LOLF définit une politique publique transversale comme « une politique publique interministérielle financée à un niveau significatif par l'État, identifiée par le Premier ministre, dont la finalité concerne plusieurs programmes relevant de différents ministères et n'appartenant pas à une même mission ». Si on peut être d'accord avec la deuxième partie de la définition, il convient par contre de se départir de son caractère trop centré sur l'Etat.

³⁶ **Godard, O.** 1989 'Jeux de nature : quand le débat sur l'efficacité des politiques publiques contient la question de leur légitimité', in M. JOLLIVET and N. Mathieu (eds) *Du rural à l'environnement*, Paris: Association des ruralistes français / L'Harmattan. et **Godard, O.** 2004 'De la pluralité des ordres - Les problèmes d'environnement et de développement durable à la lumière de la théorie de la justification', *Géographie, économie, société* 3(6): 303-330.

³⁷ **Dezalay, Y.** 2007 'De la défense de l'environnement au développement durable. L'émergence d'un champ d'expertise des politiques européennes.' *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*(166-167).

Il convient donc d'élargir cette définition de la transversalité des processus de définition et mise en œuvre des dispositifs de gestion. Certes, ce phénomène concerne bien une capacité à rendre transversal le travail des administrations. Mais pas seulement : par delà les logiques et les « dogmes » sectoriels institués (propres à chaque modèle national), par delà les domaines de politiques publiques établis (agriculture, éducation, environnement, développement territorial,...), et par delà les organisations (étatiques, économiques, professionnelles...), émergent des jeux complexes de coopération/conflits et recompositions aux frontières, aux interstices et aux marges des secteurs, des organisations (notamment administratives) et des domaines.

De plus, on ne saurait aborder la transversalité sans la relier à des thèmes et recompositions, à la fois simultanées et liées : participation et territorialisation. La participation car en imposant la gestion collégiale des problèmes publics dans des arènes de politiques publiques, certains dispositifs participatifs (gestion des conflits d'usages des ressources naturelles notamment) imposent, avec plus ou moins de fortune, un brouillage des secteurs d'intervention traditionnels du fait d'une logique de partage/apprentissages/conflits des soucis/problèmes (Massardier, 2009). La territorialisation car s'il n'y a pas encore si longtemps, des auteurs en vue de l'analyse des politiques publiques posaient les approches sectorielles et territoriales de manière dichotomique (le renforcement des secteurs aurait effacé les territoires - Muller, 1990), il n'en est plus ainsi de nos jours. Le phénomène de rapprochement entre acteurs des territoires et problèmes des territoires (donc d'éloignement de la norme centrale étatique) produit deux effets simultanés : (1) l'implication des multiples acteurs de ces territoires dans l'action publique d'une part et (2) dans des projets de politique publique qui transcendent les secteurs d'autre part.

La remise en cause de l'architecture sectorielle par l'approche transversale est le produit d'un triple processus : d'une part, l'internationalisation de l'économie qui met les territoires en confrontation directe avec les autres territoires dans la compétition économique et qui les obligent à définir leur propres projets de développement ; d'autre part, le poids croissant des niveaux politiques supra nationaux et des bailleurs de fonds dans l'imposition de standards et de normes en matière de définition des problèmes ainsi que des modes de réponse à y apporter (gestion territorialisée, gestion intégrée, participation, *benchmarking*...) ; enfin, la décentralisation des États qui recompose des modes de régulation antérieurs entre le centre et la périphérie (que le modèle national soit unitaire ou fédéral) et implique un réagencement de ces rapports sous des formes polycentriques et multi niveaux.

Au total, la transversalisation permet de mesurer les recompositions hybrides des relations institutionnelles et de pouvoir entre les acteurs des configurations d'action publique sous l'effet de l'intégration entre domaine d'action (économique/développement/protection de l'environnement...) et entre logiques sectorielles prises entre coopération et conflits (entre segments administratifs concurrents, entre industrie/agriculture/tourisme/gestion de l'eau et/ou des littoraux...).

Dans le domaine environnemental plus spécifiquement, les notions de durabilité et de gestion intégrée renforcent les dynamiques territorialisées. Premièrement, en effet, en donnant du crédit à la concertation entre les usagers eux-mêmes et/ou avec les gestionnaires des ressources naturelles, ces notions établissent une jonction entre territoires des problèmes/conflits d'une part, et les lieux de leur gestion et de leur résolution d'autre part. Deuxièmement, en prônant la transversalité des problèmes et

celle de leur prise en charge, ces notions conditionnent la rencontre entre projet de politique publique environnementale et les multiples acteurs concernés ainsi que leurs logiques d'action sur un territoire. Troisièmement, enfin, le développement durable a pour point de départ l'articulation de deux principes, celui d'interdépendance et celui de l'équité dans le temps. Il plaide donc pour de nouvelles temporalités de l'action (la durabilité) qui sont loin des temporalités politiques ou économiques par exemple. La définition des problèmes ne se pose plus spécifiquement en termes de secteurs (agriculture, santé...) mais en termes d'objet à traiter dans leur globalité, de manière intégrée. A ce titre, la notion de SE donne à voir des processus de transversalité intéressant à analyser, combinant des processus de participation d'acteurs diversifiés à la production d'une action publique territorialisée (labels liés aux parcs et aires protégées).

Mais force est de reconnaître également que cette transversalité reste aujourd'hui une quête plus qu'une réalité dans la mesure où les réflexes sectoriels, malgré la participation des usagers, restent de mise dans la gestion. En France ou en Grande-Bretagne, l'expérience des comités de bassins et de rivières montre que les logiques sectorielles (administratifs et économiques) gardent une emprise et contrarient la volonté de décloisonnement pourtant voulue par les textes (Le Bourrhis, 2003 ; Massardier, 2009). Il en est de même en Grande-Bretagne où les découpages techniques internes à l'*Environment Agency* structurent les interventions techniques sur l'eau (Le Bourrhis, 2003). En France, la difficile intégration des DIREN dans le paysage administratif (non intégration des polices de l'eau par exemple) (Lascoumes, Le Bourrhis, 1996) ou l'avalage du corps agricole par les acteurs de l'urbain montrent que les « luttes institutionnelles » entre segments bureaucratiques demeurent un enjeu expliquant la difficile intégration de la gestion publique qui va bien entendu à l'encontre de sa transversalisation.

En conformité avec les travaux de Boltanski et Chapiello sur la « cité par projet » (1999), l'action publique s'organise de plus en plus autour d'une rationalité qui lie la finalité d'un projet et le processus social instable de sa construction. « Le terme de 'cité par projet' est calqué sur une dénomination fréquente dans la littérature de management : l'organisation par projets. Celle-ci évoque une entreprise dont la structure est faite d'une multitude de projets associant des personnes variées, dont certaines participent à plusieurs projets. La nature même de ce type de projets étant d'avoir un début et une fin, les projets se succèdent et se remplacent, recomposant au gré des priorités et des besoins, les groupes ou équipes de travail. Par analogie, nous pourrions parler d'une structure sociale par projets ou d'une organisation générale de la société par projets. La cité par projets se présente ainsi comme un système de contraintes pesant sur un monde en réseau (un monde que l'on peut appeler *connexionniste*) incitant à ne tisser des liens et à n'étendre leurs ramifications qu'en respectant les maximes de l'action justifiable propre aux projets » (Boltanski, 2006). L'auteur insiste par ailleurs sur l'interdépendance des acteurs connectés par la finalité du projet qui les rassemble.

D'autres travaux insistent sur la dimension « par projets » de l'action publique où ce qui prime est à la fois la coordination et ses processus instables au lieu et place des « dogmes » et savoirs spécialisés de chacun, et l'envie et l'intérêt de parvenir à un dispositif au lieu et place de respecter les normes des secteurs de chacun des acteurs : cf. les travaux sur le développement territorial rural ou urbain (Pinson, 2008 ; Le Gales, 2004), les projets de développement (Mosse 2005). D. Mosse remarque que les projets

internationaux de développement ont « pour fonction sociale première d'amener diverses personnes, intérêts et points de vue à faciliter la coopération et créer les conditions de l'aide. C'est précisément l'habilité à permettre un haut degré de convergence entre intérêts disparates (...) qui caractérise le succès des idées des politiques et des projets » (2005, p. 46). Dans ces conditions, et quel que soit le degré de croyance des acteurs dans le projet et le processus qui le fabrique, c'est bien la relativisation de la logique sectorielle qui en résulte.

Ainsi, le programme Serena portera une attention particulière aux effets de transsectorialisation qu'introduit la notion de SE entre des domaines jusqu'ici souvent très séparés (agriculture, forêt, environnement, aménagement du territoire, approvisionnement en eau,...)

23. Articuler les analyses sur la circulation des idées et les analyses de l'action publique dans les espaces nationaux

En proposant d'analyser à la fois la genèse, la montée en puissance et la mise en œuvre dans l'action publique de la notion de SE, le programme Serena doit nécessairement articuler dans un cadre d'analyse commun des entrées multiples combinant niveaux d'analyse et objets empiriques distincts. Ce travail d'articulation est en cours, avec la construction d'un canevas commun pour analyser les dispositifs d'action publique mais à ce stade de la recherche, il convient de mettre en relief quelques notions et courants d'analyse qui peuvent sans doute faciliter ces articulations. Il ne s'agit pas de composer un cadre d'analyse hétéroclite à partir de courants de recherche très différents, mais d'asseoir les comparaisons progressives et les mises en perspective des différents travaux autour de notions et de questionnements partagés. Parmi ces notions, on peut citer celle de réseau, d'expertise et d'apprentissage, particulièrement utiles pour les questionnements du programme Serena.

Intérêt de l'analyse des réseaux sociaux et de la sociologie de la traduction

L'analyse des réseaux sociaux (ARS) développée depuis Barnes (1954) vise fondamentalement à prendre en compte dans l'analyse des phénomènes sociaux non pas les attributs des individus mais les relations entre les individus et les régulations qu'elles présentent pour les décrire, rendre compte de leur formations et de leur transformations, analyser leurs effets sur les comportements individuels (Merklé, 2004³⁸ ; Degenne et Forsé, 2004³⁹). Les individus sont des « nœuds » à l'intersection de faisceaux de relations (Granovetter, White, Burt). Les approches mobilisant la notion de réseau entretiennent donc des relations complexes au structuralisme : elles partagent avec lui le fait de mettre l'accent sur les propriétés relationnelles mais s'en démarquent par un empirisme radical refusant la quête des structures sous-jacentes (idée d'un monde fluide, chaotique, continu,...). L'analyse des réseaux sociaux permet d'associer toutes catégories d'êtres humains (individus ou groupes) et de mettre en évidence des relations plus stables, des chemins préférentiels. Ce faisant, elle permet alors de se débarrasser des rigidités d'analyses structuralistes marxistes catégorisant de façon

³⁸ Merklé, P., 2004, Sociologie des réseaux sociaux, La Découverte, coll. "Repères", Paris, 121p.

³⁹ Degenne A. et Forsé M.. 2004. Les réseaux sociaux. Une approche structurale en sociologie, coll. "U", Paris, 263 p.

rigide (ordre, sphères, classes,...). Mais elle continue de présupposer que la structure des relations exerce une contrainte sur les entités, leurs choix, leurs comportements, leurs opinions (Degenne et Forsé, 2004). Elle se défend toutefois d'adopter une position durkheimienne et de penser que la structure détermine l'action au sens fort. Pour l'ARS, la structure est également l'effet émergent des interactions. De ce fait, appliquer le regard de l'ARS à l'analyse de l'émergence de la notion de SE peut permettre de rendre compte de la circulation de la notion entre différents acteurs circulant les sphères internationales à nationales voire locales. Les travaux sur la diffusion dans les réseaux et l'identification de rôles particuliers (Milgram, 1967⁴⁰ ; Burt, 1987⁴¹ ; ...) peuvent notamment être mobilisés. L'ARS peut donc aider à dépasser l'analyse scalaire initialement proposée car les structures mises en évidence sont évolutives. La difficulté est cependant qu'elle prend en compte des entités humaines essentiellement.

La sociologie de la traduction, appelée également théorie de l'acteur-réseau, peut compléter ce corpus théorique de l'ARS et dépasser certaines des limites qui entravent sa pertinence dans le cadre du programme Serena. En effet, l'un des intérêts majeurs de la sociologie de la traduction et du courant sociotechnique afférent est d'avoir remis au cœur de l'analyse sociologique les êtres non-humains. Ce faisant elle redonne corps au réseau et permet de réintroduire dans l'analyse des politiques publiques environnementales les acteurs (ou actants) majeurs que sont les forêts, le climat, les générations futures, des fromages non pasteurisés ainsi qu'une myriade d'organismes vivants petits et gros dont le catalogue porte le doux nom de biodiversité (Callon 1986⁴²).

Elle permet également de rendre compte de la dynamique des relations entre humains et non-humains, qui se recomposent, s'associent et se dissocient au gré des actions à entreprendre (Callon et Latour, 1981⁴³ , Callon et Ferrary, 2006). Issue de la sociologie des sciences et des techniques, les réseaux sociotechniques étaient initialement centrés sur des innovations technologiques (Callon et Latour, 1981, Akrich, 1987⁴⁴). Des travaux plus récents ont validé la pertinence de cette approche dans des domaines aussi divers que les places de marché (Callon, 1998⁴⁵) ou les maternités (Akrich & Pasveer, 2006⁴⁶).

Partant de l'analyse de la production des faits scientifiques les fondateurs de la sociologie de la traduction (Akrich, Callon, Latour, 2006⁴⁷) ont ensuite cherché à comprendre comment et pourquoi ces faits parviennent à être acceptés en dehors du laboratoire voire dans la vie publique. Ils montrent alors que les faits scientifiques et les acteurs qui y sont associés sont en interrelation et se construisent mutuellement : « comme le règlement de la controverse est la cause de la stabilité de la société, [le

⁴⁰ **Milgram S.**, 1967, "The Small-World Problem", *Psychology Today*, 1, pp. 62-67

⁴¹ **Burt R.S.**, 1987. Social contagion and Innovation: Cohesion versus structural equivalence, *The American Journal of Sociology*, 92(6):1287-1335

⁴² **Callon, M.** 1986. "Eléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc." *L'année sociologique*:169-208.

⁴³ **Callon M. et Latour B.**, 1981. « Unscrewing the Big Leviathan ; or How actors macrostructure reality, and How sociologists help them to do so ? » in K. D. Knorr and A. Cicourel (dir), *Advanced in social theory and methodology. Toward an integration of micro and macro Sociologies*, London: Routledge & Kegan Paul, pp. 277-303.

⁴⁴ **Akrich, M.**, 1987. « Comment décrire les objets techniques? ». *Techniques et culture*, 9, 49-64.

⁴⁵ **Callon, M.**, 1998. Actor-network theory—the market test. Actor network theory and after. Blackwell Publishers/The Sociological Review.

⁴⁶ **Akrich, M., & Pasveer, B.**, 2006. Le travail obstétrical: corps et pratiques médicales dans l'accouchement, 10, 63-84

⁴⁷ **Akrich, M., Callon, M. et Latour, B.** (éd.), 2006, Sociologie de la traduction : textes fondateurs, Paris, Mines ParisTech, les Presses, « Sciences sociales », 2006.

sociologue ne peut] utiliser l'état de la société pour expliquer comment et pourquoi une controverse a été close » (Latour, 1989, p. 16⁴⁸). Cette co-construction entre nature et société est appelée, en référence aux travaux de M. Serres, processus de traduction. Ce processus passe par quatre moments : la problématisation, l'intéressement, l'enrôlement et la mobilisation (Callon, 1986). La mobilisation de cette approche dans le contexte de la maturation et l'élaboration des politiques publiques de la nature a déjà été réalisée allant jusqu'à questionner à nouveau la relation entre la nature et le politique (Latour, 2004⁴⁹ ; Callon et al., 2001⁵⁰).

L'ARS, la sociologie de la traduction (et plus largement la sociologie des sciences) présentent pour le programme Serena un cadre d'analyse intéressant à plusieurs titres.

Tout d'abord, elles considèrent qu'il n'y a pas de hiérarchie entre des micro-acteurs et des macro-acteurs (Callon et Latour, 1981), ce qui permet de dépasser la distinction entre des niveaux internationaux, nationaux et locaux que l'on supposait implicitement dans la circulation de la notion de SE. Ces niveaux ne sont alors pas considérés comme empilés verticalement mais comme les différents nœuds d'un réseau complexe tissé par des liens hétérogènes et dynamiques qu'il serait intéressant de caractériser. Comment un texte de loi rédigé dans le bureau d'un ministère à Paris, inspiré par les travaux d'un universitaire de l'université de Lund en Suède présenté lors d'un congrès international en Amérique Latine parvient-il par exemple à influencer le travail d'un garde-forestier auvergnat ?

Ensuite, elles permettent d'aider à caractériser la circulation de la notion de SE. Il nous faut, pour cela être capable de rendre matérielle la notion de SE (par exemple, en suivant un document de référence comme le rapport du MEA) et le réseau sociotechnique correspondant. L'examen des règles et procédures de travail et de production des énoncés d'expertise (élaboration des pré-rapports, leur révision, leur réécriture, leur mise en débat et leur approbation) permet d'interroger les dynamiques de pouvoir à l'œuvre au sein des arènes internationales et ouvre une réflexion plus générale sur la manière dont les institutions internationales produisent des connaissances et tissent un certain nombre de relations avec des experts tout au long de l'écriture des rapports.

Ce faisant nous supposons ainsi que circulation des idées et circulation des objets sont étroitement liés. Nous pourrions nous appuyer sur le concept d'objet intermédiaire « popularisé » par Vinck (1999)⁵¹. Le suivi d'objets intermédiaires, de leur création, de leurs transformations, de la négociation de leur sens peut permettre de mettre en évidence les canaux et les flux de matière accompagnant l'activité législative. Émetteurs et récepteurs appréhendent ces objets en fonction de leurs connaissances et croyances, de leurs compétences et en phase avec leurs pratiques. Un travail d'équipement (Vinck, 2009) réalisé de part et d'autre de la transmission d'objet permet d'étiqueter ces objets afin de les inclure dans le référentiel de chaque partie. La caractérisation du réseau sociotechnique correspondant pourrait également mobiliser le concept de point de

⁴⁸ **Latour, B.**, 1989, La Science en action, La Découverte, Série Anthropologie des sciences et des techniques », Paris.

⁴⁹ **Latour, B.** 2004, Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie. Coll. Sciences humaines et sociales, La Découverte/Poche, Paris, 382p.

⁵⁰ **Callon, M., P. Lascoumes, et Y. Barthe.** 2001. Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique. Le Seuil, Paris, 357p.

⁵¹ Notion proche de celle d'objet frontière de Star et Griesemer (voir page suivante).

passage obligé, ou de centre de traduction, développé par Callon (Callon, 1986). L'idée consiste à identifier au sein de ce réseau sociotechnique les nœuds incontournables conditionnant la circulation des objets, des idées et plus généralement des relations en leur sein.

Enfin, l'analyse de la dynamique du réseau socio-technique peut permettre de mieux rendre compte des controverses autour de la notion de SE et des jeux de pouvoir entre les différentes notions (services écosystémiques, services environnementaux, multifonctionnalité).

Saisir le rôle des scientifiques et des experts

Une des caractéristique de la notion de SE est qu'elle résulte de la mobilisation d'un nombre important de scientifiques et experts. De nombreux travaux se penchent sur les questions spécifiques liées aux rôles de ces acteurs particuliers que sont les experts : ceux de Sabine Sauruger sur l'expertise dans les processus décisionnaires européens⁵², ceux de Cécile Robert sur l'expertise et l'action publique⁵³ et les travaux coordonnés par Rafael Encinas de Munagorri sur le rôle de l'expertise dans la gouvernance du changement climatique⁵⁴ en sont quelques exemples. L'ouvrage collectif de Dumoulin et al. (2005) sur le recours aux experts envisage l'expertise comme une ressource politique⁵⁵. Cette catégorie analytique d'expert est aussi très présente dans les analyses en termes de transferts de politiques abordés plus haut (section 21). La notion de médiation et le rôle d'interface/traduction des experts renvoient aux transformations profondes des formes de gouvernance de nos sociétés avec l'importance croissante des connaissances dans la légitimation du et des politiques.

Le domaine de la sociologie des sciences ou des *Science and technology studies* (STS) où l'on retrouve beaucoup d'analyses mobilisant la notion de réseau (voir section ci-dessus sur l'analyse des réseaux sociaux) peut aussi nourrir la réflexion sur la construction du cadre d'analyse du programme Serena. C'est le cas par exemple des travaux de Sheila Jasanoff qui propose un cadre original pour saisir les liens entre sciences et sociétés.

Sheila Jasanoff (2004) propose un cadre d'analyse intitulé « la coproduction de sciences et société », dans lequel il s'agit de prendre en compte de manière simultanée et symétrique l'influence du social sur les productions scientifiques et l'importance des arguments scientifiques dans les formations sociales.

Il ne s'agit pas de regarder les liens entre science et société, seulement dans le sens de l'influence de la société sur les sciences, ni seulement dans le sens de l'influence des sciences sur la société, mais de renseigner les relations itératives et de réciprocité entre sciences et société. Les deux objets sciences et société s'enrichissent et se produisent ensemble. Ce n'est pas seulement analyser le rôle des scientifiques dans la mise en

⁵² **Sauruger, S.** 2002 'L'expertise : un mode participation des groupes d'intérêt au processus décisionnel communautaire', *Revue française de science politique* 52(4): 375-401.

⁵³ **Robert, C.** 2008 'Expertise et action publique ', in O. Borraz and V. Guiraudon (eds) *Politiques publiques*: Presses de Science Po.

⁵⁴ **Encinas de Munagorri, R.** (ed) 2009 *Expertise et gouvernance du changement climatique*. : LGDJ, Série sociologie.

⁵⁵ **Dumoulin, L., La Branche, S., Robert, C. and Warin, P.** (eds) 2005 *Le recours aux experts*, Grenoble: Presses Universitaires de Grenoble.

place des services environnementaux, mais aussi le contexte social et politique dans lequel ces sciences sur les services environnementaux sont produites.

Ce cadre permet en plus de la réciprocité des liens entre science et société, de ne pas établir de hiérarchie temporelle entre les sciences et leur mise en politique. Comme les sciences viennent apporter des solutions à un problème politique, il est souvent assumé que les sciences sont produites en amont de leur mise en pratique. Au travers du cadre de coproduction de sciences et société, les liens entre ces deux termes sont tellement forts qu'il n'y a pas de primauté de l'un sur l'autre. Ils sont coproduits de manière contemporaine. Le schéma est plus complexe qu'une frise chronologique dans laquelle on aurait les sciences puis les politiques. Les deux étant liés, ils ont des apports constants qu'il s'agira de renseigner.

La coproduction de science et société est un cadre qui insiste également sur la coproduction d'ordre social et d'ordre naturel. Cela fait écho à la théorie de l'acteur-réseau qui permet de relier non seulement les acteurs du réseau, les scientifiques mais également les non-humains et les objets auxquels ils se lient. Cela permet d'intégrer le contenu de la science à l'étude sociale des sciences.

Dans ce cadre théorique, un concept permettant de prendre en compte les non-humains dans les relations entre science, nature et société est celui d'objet frontière. Travaillant sur les liens entre sciences et société et étant dans un contexte dans lequel une multiplicité d'acteurs interagit, la mise en commun se réalise peut-être au niveau d'objet frontière (*boundary object*) :

« This is an analytic concept of those scientific objects which both inhabit several intersecting social worlds *and* satisfy the informational requirements of each of them. Boundary objects are objects which are both plastic enough to adapt to local needs and the constraints of the several parties employing them, yet robust enough to maintain a common identity across sites. They are weakly structured in common use, and become strongly structured in individual-site use." (Star 1989, p 393)

Ces objets frontières sont multiples et pourraient être un moyen d'investiguer les différences de sens d'un objet pour les différents acteurs qui gravitent autour. Ici, l'objet frontière semble au centre du réseau, le point d'accroche entre différents mondes. Ce terme remet en cause la prise en compte asymétrique des opérations de traduction de Michel Callon (1986) qui rapporte les faits du point de vue du scientifique. Chez Callon, c'est le scientifique qui enrôle les actants, humains et non humains dans son entreprise. Avec l'objet frontière, le scientifique est moins impérialiste car il représente seulement un des différents mondes en présence, un des différents points de vue qui se confrontent autour d'un objet (Trompette 2009). Ce n'est pas uniquement le scientifique qui propose un sens aux objets, mais tous les acteurs se retrouvant autour de l'objet. Ici, l'objet est le liant entre différents acteurs, et non pas le scientifique le liant entre différents actants. En ce sens, l'objet-frontière est plus cohérent avec l'approche de coproduction de science et société qui met autant d'importance à analyser l'influence des sciences en société que l'influence de la société sur les sciences.

Plus que d'être simplement un objet commun à des mondes sociaux hétérogènes, l'objet frontière cache des normes et standards qu'il sera intéressant d'analyser. Il faut prendre

en compte l'aspect temporel de la construction de cet objet-frontière qui peut changer de statut et de forme le long de son passage d'un monde à un autre (Granjou 2009).

Les services environnementaux pourraient être analysés comme un objet frontière, en tant qu'ils sont invoqués par différentes parties prenantes, pour différentes raisons et à des temporalités différentes. Ou faudrait-il parler de SE comme objet frontière qui, selon l'interlocuteur sera décliné comme service environnemental, écologique ou écosystémique ? L'utilisation du sigle SE permet de regrouper plus de monde autour d'une même notion, d'une même acceptation, bref de l'objet frontière qui se décline ensuite de manière différente pour les acteurs selon les normes et standards du monde social auquel cet acteur appartient.

Serena regroupant différents terrains, la question de la comparaison se pose. Deux points semblent importants : 1) est-ce qu'il existe différentes manières de produire les sciences et de les traduire en politique et 2) comment conceptualiser l'articulation entre les différentes échelles d'analyse, et lier différents terrains nationaux et internationaux.

Est-ce qu'il existe différentes manières de produire des sciences, différentes manières de prendre des décisions, différentes manières de lier sciences et société ? Oui nous propose Sheila Jasanoff (2005) dans son ouvrage dans lequel elle compare les politiques publiques sur les questions de biotechnologies (clonage et OGM) de l'Angleterre, l'Allemagne et les Etats-Unis. Elle propose, pour en rendre compte, le terme de « *civic epistemology* » qu'elle définit comme suit :

« There are in any functioning society shared understandings about what credible claims should look like and how they ought to be articulated, represented, and defended - and these understandings vary across well-defined cultural domains such as nation-states. Public reasoning, then, achieves its standing by meeting entrenched cultural expectations about how knowledge should be made authoritative. Science, no less than politics, must conform to these established ways of public knowing in order to gain broad-based support - especially when science helps underwrite significant collective choices. I use the term *civic epistemology* to refer to these culturally specific, historically and politically grounded, public knowledge-ways. » (Jasanoff 2005, p 249)

Renseigner et analyser ces épistémologies civiques pourraient être un des objectifs du programme Serena. Mais pour cela il semble nécessaire d'établir quelques hypothèses et de bien cadrer les méthodes pour comparer les différentes épistémologies civiques, qui pourraient être déclinées non seulement par pays mais également au travers d'autres sous-groupes. En d'autres termes, existent-ils des épistémologies civiques costariciennes et françaises, et des épistémologies civiques d'agronomes ou de forestiers ? Cela rejoint le concept d'objet frontière qui permet d'analyser les normes inhérentes à chaque groupe.

Cette étude se trouve dans plusieurs sites reliés entre eux. Ce ne sont pas des lieux déconnectés les uns des autres, mais liés par des humains et non-humains qui circulent entre eux. Ces liens entre lieux signifient que l'étude n'est pas multi-locale mais *translocale*, pour reprendre un terme de Hannerz (2003). Cette méthodologie se recoupe avec celle de Nustad (2003) qui dans le même recueil évacue les problèmes d'échelle et des liens entre local et global, en expliquant que chaque élément est à la

fois local et global puisque relié à d'autres lieux également locaux et globaux. Il propose l'étude des réseaux existants entre ces lieux.

La circulation du concept de service environnemental se fait au travers de personnes et de papiers qui transitent entre différents lieux. Plutôt que d'essayer de conceptualiser le global ou l'international qui restent vagues et à définition relative, il semble intéressant d'envisager une étude translocale qui prend chaque lieu comme étant local, et qui tente de comprendre les connexions entre ces différents lieux.

Mécanismes d'apprentissages et retour sur les politiques

Le quatrième volet du programme Serena (WP4) envisage d'analyser les remontées d'expériences et les effets d'apprentissage *à partir des dispositifs* (voir plus haut, section 1.3). Si ce WP a été situé à la fin du séquençage du processus de recherche, il est essentiel, comme le suggérait le document initial, de penser ces mécanismes d'apprentissage de façon intégrée aux autres moments de recherche. Brown et Duguid (1991) s'appuient sur des observations empiriques pour constater les relations étroites entre les processus d'apprentissage, d'innovation et de mise en pratique des connaissances acquises dans le cadre de l'activité professionnelle.

S'interroger sur le changement induit par la notion de SE dans les politiques environnementales suppose de s'interroger, entre autres, sur les éventuelles remontées d'expérience et la façon dont elles peuvent (ou pas) jouer sur des modifications des dispositifs et politiques environnementaux intégrant la notion de SE. Cette perspective prend racine sur les théories incluant la notion d'apprentissage, à la fois individuel et collectif⁵⁶. Ici encore, le cadre théorique proposé par Paul A. Sabatier est riche de perspectives dans la mesure où il intègre toute une série d'hypothèses sur les mécanismes d'apprentissage dans l'analyse du changement des politiques publiques sur le moyen terme⁵⁷. Paul Pierson enfin nous apporte aussi des outils analytiques pour penser le rôle des effets d'apprentissage dans le changement politique dans une perspective institutionnaliste historique (dépendance au sentier,...)⁵⁸.

Sur le plan analytique, il peut être utile de distinguer deux niveaux d'apprentissage. Des mécanismes d'*apprentissage de proximité* et des mécanismes d'*apprentissages globaux*. Les mécanismes d'*apprentissage de proximité* enchâssés dans le processus politique (d'une politique, d'un dispositif donné, en général à l'échelle locale, le plus souvent à l'échelle nationale) et qui s'effectuent de façon assez directe au sein des systèmes d'action concernés, souvent par le biais d'une réflexivité alimentée par les processus d'évaluation ou les « conflits informés »⁵⁹ qui contiennent des débats argumentés autour du dispositif et de ses effets.

⁵⁶ Pour une bonne revue de littérature sur les effets d'apprentissage dans les processus de politique publique, voir Brun, G. 2006 *L'agriculture française à la recherche d'un nouveau modèle*: L'Harmattan (Logiques politiques), en particulier pages 71 à 88. On cite aussi l'ouvrage clé sur les apprentissages collectifs : Argyris, C. and Schön, D. A. 2002 *Apprentissage organisationnel : théorie, méthode, pratique*, Bruxelles, Paris: De Boeck Université.

⁵⁷ Sabatier, 1993, op. cit, pp. 41 à 56.

⁵⁸ Pierson, P. 2000 'Increasing Returns, Path Dependence and the Study of Politics', *The American Political Science Review* 94(2): 251-267.

⁵⁹ Paul A. Sabatier, 1993, op. cit.

Ce premier type de mécanisme fait l'objet d'un champ de recherche sociologique important, celui de l'apprentissage organisationnel, qui s'est développé depuis une trentaine d'années. A l'origine de ce courant, les travaux classiques de cognitivistes dont Dewey, Piaget, Vigotsky et Polanyi furent repris dans les années 70 pour rendre compte des processus d'apprentissage expérientiel popularisés par le cycle de Kolb (1984). Cette capacité humaine à apprendre au cours de son activité professionnelle a progressivement été identifiée comme un facteur de compétitivité et un élément clef d'innovation des entreprises, suscitant un engouement important au cours des années 1990 (Bapuji & Crossan, 2004), (Friedman, Lipshitz, & Popper, 2005). Ces recherches s'intéressent notamment aux processus d'apprentissage collectif, tentant dans une certaine mesure de transposer les concepts cognitifs individuels aux organisations, soit par une anthropomorphisation au moins implicite, soit en recourant à des analogies écologiques comparant une organisation à un système nerveux (Friedman, Lipshitz, & Popper, 2005).

Si les entreprises privées restent le principal objet de recherche de l'apprentissage organisationnel, un nombre croissant de travaux s'intéresse à l'apprentissage collectif au sein d'entreprises publiques (Rashman, Withers, & Hartley, 2009).

Du point de vue de l'apprentissage organisationnel, les savoirs sont inscrits dans les groupes de travail, les rôles et les procédures plus que dans les individus. Levitt et March (1988), cherchent à identifier des routines organisationnelles qu'il s'agit d'identifier dans l'organisation pour comprendre comment le savoir se pérennise et se stabilise dans celle-ci. Schon (1983) appréhende l'apprentissage organisationnel à travers l'ajustement permanent des individus entre eux, chacun ayant une représentation du fonctionnement de l'organisation par le biais de cartes mentales (routines cognitives) qu'il complète régulièrement dans le cours de ses interactions avec les autres. Ici, *l'organisation apprend lorsque chacun de ses membres le fait en portant sa part de l'ensemble* (Schon, 1983).

Pour le programme Serena, la mobilisation de ces cadres analytiques permet d'aborder la mise en œuvre de nouvelles politiques publiques intégrant la notion de service environnemental au sein des institutions publiques sous la perspective de l'apprentissage organisationnel.

Si l'apprentissage défini au niveau d'une organisation reste polémique, de nombreux travaux empiriques ont mis en évidence la pertinence de l'échelle du groupe, ou de la communauté de pratique (Wenger, 2000) pour rendre compte des phénomènes de création de connaissance (Nonaka, 1994), d'apprentissage (Brown & Duguid, 1991) et d'innovation (Brown & Duguid, 1991). Brown et Duguid (1991) montrent que l'élaboration des routines et la résolution de problèmes sont imbriquées dans l'activité en un lieu et un temps donnés. La caractérisation d'un apprentissage organisationnel ne peut alors être dissociée d'une "communauté de pratiques", où se développent entre les acteurs un langage et une compréhension partagée du contexte de l'action, avec un faible niveau de codification des savoirs partagés qui ne peuvent donc être extraits de leur contexte d'émergence.

Au sein de ces communautés, qualifiés de « systèmes d'apprentissage social », de nouvelles informations sont analysées au regard de la culture de la communauté, des représentations partagées et de ce qui fait sens pour ses membres au regard de leur

pratique commune. La diffusion de connaissance d'une communauté à une autre s'effectue par un travail aux frontières qui peut être réalisé par des individus « passeurs » appartenant aux deux communautés, par exemple des chefs de service ou des objets frontières (Star & Griesemer, 1989) comme une circulaire, un décret ou un email (Wenger, 2000).

Sur les terrains de recherche du programme Serena, la mise en œuvre de dispositifs d'action publique implique la mise en relation de nombreux groupes pouvant s'apparenter à des communautés de pratique. Ces groupes peuvent être encadrés verticalement au sein d'une institution, appartenir à des secteurs distincts ou simplement être en relation dans le cadre d'une relation de service. Entre ces groupes, la notion de frontière, de travail de traduction de part et d'autre de la frontière propose un cadre analytique potentiel pour rendre compte de la diffusion du concept de service environnemental d'un niveau d'organisation à un autre, d'une institution à une autre ou d'une institution aux groupes d'acteurs concernés par la mise en œuvre de ce service.

Il faut sans doute situer l'identification de ces processus d'apprentissage dans la temporalité longue des politiques environnementales et pas seulement dans l'histoire souvent récente des dispositifs intégrant la notion de SE : en effet, mis à part le Costa Rica et quelques autres pays d'Amérique latine, l'historicité des dispositifs d'action publique intégrant la notion de SE est très faible et permet donc difficilement d'observer des mécanismes d'apprentissage. L'autre type de mécanisme d'apprentissage, qualifiés de *globaux*, correspondent aux enseignements, idées et changements induits en dehors du système d'action direct, soit au niveau international, soit dans un autre pays que celui d'où a été expérimenté le dispositif. Nécessairement, ce type d'apprentissage global renvoie directement à l'analyse de la circulation des idées le plus souvent médiatisée par des experts et élites engagés dans les processus politiques.

D'une manière plus générale, les articulations entre les recherches centrées sur les espaces nationaux et celles privilégiant une entrée internationale pourront plus facilement s'articuler en mettant en relief :

1. Ce que les acteurs internationaux doivent à leurs positions et ressources à l'échelon national
2. Ce que les acteurs nationaux doivent à leurs connections ou leurs ressources liées au niveau international
3. Les processus et enchaînements temporels et leurs rapports entre espaces nationaux et internationaux.

Conclusion

En guise de conclusion, on formulera quelques remarques et réflexions dans l'optique d'un approfondissement de la dimension pluridisciplinaire des travaux de recherche dans le programme Serena.

D'ores et déjà, on peut souligner que certains courants théoriques mis en avant dans cette note relèvent déjà d'une mobilisation articulée de plusieurs disciplines.

C'est le cas par exemple du postulat d'une *pluralité des registres de justification* qui a été forgé dans un dialogue entre sociologie et économie : la sociologie pragmatique et l'économie des conventions partagent ce postulat qui guide leur cadrage scientifique et empirique. A ce stade du programme Serena, nous ne sommes pas encore véritablement revenus sur cette question de la pluralité des registres de justification pour évaluer la pertinence de la mobiliser, sur quels objets, à quelles échelles et de quelle façon.

L'importance accordée aux instruments de l'action publique et à ce qu'ils véhiculent a été forgée dans un dialogue entre sociologie, science politique et droit. En effet, le droit n'est pas forcément le principal organisateur des processus politiques mais « *il constitue un excellent révélateur de l'état des représentations d'un problème à un moment donné et du mode de traitement qu'on choisit de lui appliquer* »⁶⁰. La prise en compte des dimensions juridiques dans nos recherches doit être posée : l'équipe initiale n'était pas profilée pour cela, nous avons maintenant une nouvelle collègue juriste. Il conviendra d'examiner la façon dont elle pourra s'articuler à nos recherches et il sera probablement utile d'élargir ces compétences⁶¹.

On signalera aussi l'intérêt qu'il y aura à creuser les emprunts possibles au courant composite de la *Political Ecology* qui, au niveau international, s'est constituée progressivement comme un domaine de recherche agrégeant des traditions disciplinaires différentes comme l'anthropologie, la géographie et l'économie politique autour d'objets empiriques touchant aux questions environnementales⁶².

Sur les dimensions internationales de nos recherches, les connexions entre cadres analytiques issus de la sociologie, de la science politique et de l'économie politique internationale sont à préciser dans le programme Serena.

En définitive, la pluridisciplinarité pourra s'exercer :

- Au moment de « découper » la réalité en chantiers et objets de recherche avec ce que cela suppose de confrontation d'hypothèses et de cadres théoriques issus des différentes disciplines.
- Au moment de nous accorder sur l'usage et les définitions éventuellement multiples des notions et termes utilisés (lexique commun)

⁶⁰ Lascoumes, 1994, op. cit, p 112.

⁶¹ Au Costa Rica, la juridicisation des processus politiques est très importante et nécessite la mobilisation, comme ça a été le cas sur l'étude du paysage des SE, de compétences juridiques.

⁶² **Paulson, S., Gelson, L. L. and Watts, M.** 2003 'Locating the political in political ecology : an introduction', *Human Organization* 62(3). et **Bryant, R. L.** 1991 'Putting Politics First : the Political Ecology of Sustainable Development', *Global Ecology and Biogeography Letters* 1(6): 164-166.

- Au moment de confronter nos résultats exploratoires et plus stabilisés au cours du processus d'enquête.
- Par le biais de l'usage d'*objets intermédiaires* permettant le dialogue entre les différentes disciplines (tableau retraçant les temporalités dans les processus analysés, tableau résumant les caractéristiques clés des experts internationaux engagés dans la promotion des SE,...)
- Par des mécanismes de travail permettant aux équipes « réduites » (par WP, par pays, par opérations de recherche) de rentrer dans des dynamiques d'échange sur les points évoqués ci-dessus tout au long du processus de recherche et pas uniquement à l'occasion des rencontres comme celle de l'atelier de février 2010.

A ces conditions, on peut espérer rentrer progressivement, et sans doute de façon partielle, dans des dynamiques de recherches interdisciplinaires.

Bibliographie

- Akrich, M. (1987). Comment décrire les objets techniques? *Techniques et culture*, 9(1987), 49-64. Retrieved from http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/04/42/73/PDF/87T_C.pdf.
- Akrich, M., & Pasveer, B. (2006). Le travail obstétrical: corps et pratiques médicales dans l'accouchement, *10*, 63-84. Retrieved from <http://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-00122104/>.
- Akrich, M., & Pasveer, B., 2006. Le travail obstétrical: corps et pratiques médicales dans l'accouchement, *10*, 63-84
- Akrich, M., Callon, M. et Latour, B. (éd.), 2006, *Sociologie de la traduction : textes fondateurs*, Paris, Mines ParisTech, les Presses, « Sciences sociales », 2006.
- Argyris, C. and Schön, D. A. 2002 *Apprentissage organisationnel : théorie, méthode, pratique*, Bruxelles, Paris: De Boeck Université.
- Bapuji, H., & Crossan, M. (2004). From questions to answers: reviewing organizational learning research. *Management Learning*, 35(4), 397. doi: 10.1177/1350507604048270.
- Boltanski, L. and Chiapello, E. 1999 *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris: Gallimard.
- Boltanski, L. and Thévenot, L. 1991 *De la justification : les économies de la grandeur*, Paris: Gallimard.
- Bonin, M. 2009 'Mise en agenda du concept de Service environnementale : synthèse bibliographique'.
- Borraz, O. 1999 'Pour une sociologie des dynamiques de l'action publique locale', in R. Balme, A. Faure and A. Mabileau (eds) *Les nouvelles politiques locales*, Paris: Presses de Science Po.
- Brenac, E. 1988 'Corporatisme et politique sectorielle : la politique de l'environnement', in D. Colas (ed) *L'Etat et les corporatismes*, Paris: PUF.
- Brown, J. S., & Duguid, P. (1991). Organizational Learning and Communities-of-Practice: Toward a Unified View of Working, Learning, and Innovation. *Organization Science*, 2(1), 40 - 57. Retrieved from <http://www.jstor.org/stable/2634938>.

-
- Brun, G. 2006 *L'agriculture française à la recherche d'un nouveau modèle: L'Harmattan (Logiques politiques)*.
- Bryant, R. L. 1991 'Putting Politics First : the Political Ecology of Sustainable Development', *Global Ecology and Biogeography Letters* 1(6): 164-166.
- Burt R.S. , 1987. Social contagion and Innovation: Cohesion versus structural equivalence, *The American Journal of Sociology*, 92(6):1287-1335
- Callon, M. 1986 'Eléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc', *L'Année Sociologique* 36: 169-208.
- Callon, M. and Rip, A. 1992 'Humains, non-humains : morale d'une coexistence.' in Theys J. and Kalaora B. (eds) *La Terre outragée : les experts sont formels !* , Paris: Autrement.
- Callon, M. (1998). *Actor-network theory—the market test. Actor network theory and after*. Blackwell Publishers/The Sociological Review.
- Callon, M., & Latour, B. (1981). Unscrewing the big Leviathan: how actors macro-structure reality and how sociologists help them to do so. In K. Knorr-Cetina & A. Cicourel, *Advances in social theory and methodolog Toward an integration of micro- and macro-sociologies* (pp. 277-303). Routledge & Kegan Paul Ltd.
- Callon, M., P. Lascoumes, et Y. Barthe. 2001. *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*. Le Seuil, Paris, 357p.
- Delpuech, T. 2008 'L'analyse des transferts internationaux de politiques publiques : un état de l'art' *Questions de recherche n°27*, Paris: CERI Science Po.
- Delpuech, T. (2009). "Comment la mondialisation rapproche les politiques publiques." *L'Économie politique* 3(43): 77-99.
- Delpuech, T. (2009). "Comprendre la circulation internationale des solutions d'action publique : panorama des policy transfer studies " *Critique internationale* 2(43): 153-165.
- Dezalay, Y. 2007 'De la défense de l'environnement au développement durable. L'émergence d'un champ d'expertise des politiques européennes. ' *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*(166-167).
- Dezalay, Y. and Garth, B. 2002 *La mondialisation des guerres de palais : la restructuration du pouvoir d'Etat en Amérique latine, entre notables du droit et "Chicago boys"*: Seuil.
- Dolowitz, D. and D. Marsh (1996). "Who learns from whom: A review of the Policy Transfer Literature." *Political Studies* 44 (3).
- Dolowitz, D. and D. Marsh (2001). "Learning from Abroad : the Role of Policy Transfer in Contemporary Policy Making." *Governance, an International Journal of Policy and Administration* 13(1): 5-24.
- Dumoulin, L., La Branche, S., Robert, C. and Warin, P. (eds) 2005 *Le recours aux experts*, Grenoble: Presses Universitaires de Grenoble.
- Encinas de Munagorri, R. (ed) 2009 *Expertise et gouvernance du changement climatique*, LGDJ, Série sociologie.
- Fouilleux, E. 2003 *La politique agricole commune et ses réformes : une politique à l'épreuve de la globalisation*, Paris: L'Harmattan (Logiques politiques).
- Friedman, V., Lipshitz, R., & Popper, M. (2005). The mystification of organizational learning. *Journal of management inquiry*, 14(1), 19. West Acad Manag. doi: 10.1177/1056492604273758.
- Godard, O. 1989 'Jeux de nature : quand le débat sur l'efficacité des politiques publiques contient la question de leur légitimité', in M. JOLLIVET and N. Mathieu (eds) *Du rural à l'environnement*, Paris: Association des ruralistes français / L'Harmattan.

-
- 2004 'De la pluralité des ordres - Les problèmes d'environnement et de développement durable à la lumière de la théorie de la justification', *Géographie, économie, société* 3(6): 303-330.
- Granjou, C., Mauz I. (2009) 'Quand l'identité de l'objet-frontière se construit chemin faisant. Le cas de l'estimation de l'effectif de la population de loups en France', *Revue d'anthropologie des connaissances*, 3, n° 1, 29-49.
- Hannerz, U. (2003) Several Sites in one. in T. H. e. Eriksen (ed) *Globalisation. Studies in Anthropology*. London: Pluto Press, pp. 18-38.
- Hassenteufel, P. 2005 'De la comparaison internationale à la comparaison transnationale : les déplacements de la construction d'objets comparatifs en matière de politiques publiques', *Revue française de science politique* 55(1).
- Jasanoff, S. (2004) The idiom of co-production. in S. Jasanoff (ed) *States of knowledge. The co-production of science and social order*. London/Routledge: Routledge, pp. 1-12.
- Jasanoff, S. (2005) *Designs on Nature. Science and Democracy in Europe and the United States*, Princeton and Oxford, Princeton University Press.
- Jobert, B. (ed) 1994 *Le tournant néo-libéral en Europe*, Paris: L'Harmattan (Logiques Politiques).
- Lascoumes, P. 1994 *L'éco-pouvoir : environnements et politiques*, Paris: La Découverte.
- Lascoumes, P. and Le Galès, P. (eds) 2004 *Gouverner par les instruments*, Paris: Presses de la FNSP.
- Latour, B., 1989, La Science en action, La Découverte, Série Anthropologie des sciences et des techniques », Paris.
- Latour, B. 2004, Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie. Coll. Sciences humaines et sociales, La Découverte/Poche, Paris, 382p.
- Le Prestre, P. 2005 *Protection de l'environnement et relations internationales : les défis de l'écopolitique mondiale*, Paris: Armand Colin.
- Lester, J. P. (ed) 1995 *Environmental Politics and Policy : Theories and Evidence*, Durham and London: Duke University Press.
- Méral, P. and Pesche, D. 2008 'Projet SERENA, Document B, seconde version (septembre 2008)': 77 p.
- Merklé, P., 2004, Sociologie des réseaux sociaux, La Découverte, coll. "Repères", Paris, 121p.
- Milgram S., 1967, "The Small-World Problem", *Psychology Today*, 1, pp. 62-67
- Mosse, D. 2005 *Cultivating Development: An Ethnography of Aid Policy and Practice*. Pluto Press.
- Muller, P. and Jobert, B. 1987 *L'Etat en action*, Paris: PUF.
- Nonaka, I. (1994). A dynamic theory of organizational knowledge creation. *Organization science*, 5(1), 14-37. INFORMS. Retrieved from <http://www.jstor.org/stable/2635068>.
- Nustad, K. G. (2003) Considering global/local relations/ beyond dualism. in T. H. e. Eriksen (ed) *Globalisation. Studies in Anthropologie*. London: Pluto Press, pp. 122-37.
- Offerlé, M. and Rousso, H. (eds) 2008 *La fabrication interdisciplinaire : Histoire et science politique*, Rennes: Presses Universitaires de Rennes.
- Padioleau, J.-G. 2000 'Praxis d'une science sociale de l'action publique', in R. Boudon (ed) *L'acteur et ses raisons*, Paris PUF.
- Paulson, S., Gelson, L. L. and Watts, M. 2003 'Locating the political in political ecology : an introduction', *Human Organization* 62(3).

-
- Pierson, P. 2000 'Increasing Returns, Path Dependence and the Study of Politics', *The American Political Science Review* 94(2): 251-267.
- Rashman, L., Withers, E., & Hartley, J. (2009). Organizational learning and knowledge in public service organizations: A systematic review of the literature. *International Journal of Management Reviews*, 11(4), 463-494. doi: 10.1111/j.1468-2370.2009.00257.x.
- Robert, C. 2008 'Expertise et action publique ', in O. Borraz and V. Guiraudon (eds) *Politiques publiques*: Presses de Science Po.
- Sabatier, P. A. (ed) 1999 *Theories of the Policy Process*, Boulder, San Fransisco, Oxford: Westwiew Press.
- Sabatier, P. A. and Jenkins-Smith, H. C. (eds) 1993 *Policy Change and Learning : An Advocacy Coalition Approach*, Boulder, San Fransisco, Oxford: Westwiew Press.
- Saurruger, S. 2002 'L'expertise : un mode participation des groupes d'intérêt au processus décisionnel communautaire', *Revue française de science politique* 52(4): 375-401.
- Star, S. L., & Griesemer, J. R. (1989). Institutional Ecology, 'Translations' and Boundary Objects: Amateurs and Professionals in Berkeley's Museum of Vertebrate Zoology, 1907-39. *Social Studies of Science*, 19(3), 387 - 420.
- Thévenot, L. 2001 'Constituer l'environnement en chose publique : une comparaison franco-américaine', in Blais J-P, Gillio C. and Ion J. (eds) *Cadre de vie, environnement et dynamiques associatives*, Paris: PUF.
- Trompette, P., Vinck D., (2009) 'Retour sur la notion d'objet-frontière.' *Revue d'anthropologie des connaissances*, 3 n° 1, 5-27.
- Vinck, D. (1999). Les objets intermédiaires dans les réseaux de coopération scientifique: Contribution à la prise en compte des objets dans les dynamiques sociales. *Revue française de sociologie*, 40 (2), 385–414. Éditions OPHRYS et Association Revue Française de Sociologie.
- Vinck, D. (2009). De l'objet intermédiaire à l'objet-frontière. Vers la prise en compte du travail d'équipement. *Reuve d'anthropologie des connaissances*. Wenger, E. (1999). *Communities of practice: Learning, meaning, and identity*. Cambridge Univ Pr.
- Wenger, E. (2000). Communities of Practice and Social Learning Systems. *Organization*, 7(2), 225-246.

Le programme SERENA traite des enjeux liés à l'émergence de la notion de « service environnemental » dans le domaine des politiques publiques concernant le milieu rural. Cette notion prend en compte non seulement la fonction productive des écosystèmes à travers l'agriculture, traditionnellement appréhendée par les politiques agricoles, mais aussi d'autres fonctions : régulation, culturelles...

L'objectif du programme SERENA est d'identifier les principes, les mécanismes et les instruments qui facilitent la prise en compte de la notion de service environnemental dans les nouveaux dispositifs d'action publique en milieu rural. Il s'agira de mieux comprendre les recompositions des politiques publiques et d'être en mesure d'élaborer des recommandations pratiques pour en améliorer la mise en œuvre.

Le programme SERENA, d'une durée de 4 ans (2009-2012), repose sur une analyse comparative internationale (France, Costa-Rica et Madagascar) et mobilise environ 40 scientifiques, essentiellement de sciences sociales, issus d'organismes de recherche français (IRD, CIRAD, CEMAGREF, CNRS, ENGREF, Université de Montpellier 3, Université de Versailles St Quentin en Yvelines, ENITAC, INRA...).

Les produits du programme SERENA (publications, guides opérationnels, CD Rom, site internet) seront déclinés pour deux publics principaux : la communauté scientifique et la communauté des acteurs impliqués dans les politiques environnementales et rurales (décideurs, experts, responsables d'organisations de la société civile et du secteur privé...).

The SERENA programme deals with issues linked to the emergence of the concept of environmental service in rural public policies. In this context, ecosystems managed by agriculture are not only analysed from a traditional productive function perspective but also for their regulatory, cultural functions, and thus for the services linked to the maintenance of habitats, biodiversity and landscape.

The overall objective of the SERENA programme is to identify the principles, mechanisms and instruments that enable for an incorporation of the environmental service concept in public action for rural areas. Findings help to adjust public policies and to give practical recommendations for service provision and management.

The SERENA programme runs for a period of four years (2009-2012), to carry out an international comparative analysis (France, Costa Rica and Madagascar). The scientific research team consists of about 40 scientists mainly from social sciences, and from various French research institutes (IRD, CIRAD, CNRS, ENGREF, CEMAGREF, University of Montpellier 3, University of Versailles Saint Quentin en Yvelines, ENITAC, INRA...).

The outcomes of the SERENA programme are publications, handbooks, CD ROMs and web pages targeting two user groups: the scientific community as well as stakeholders and decision-makers involved in environmental and rural policies formulation and implementation



Philippe Méral - IRD
Unité Recherche 199 "Dynamiques
socio-environnementales
et gouvernance des ressources
911 Avenue Agropolis
BP 64501
34394 Montpellier Cedex 05



Denis Pesche - CIRAD ES/Arena
TA C-88/15
Avenue Agropolis
34398 Montpellier Cedex 5

Martine Antona - CIRAD ES/Green
TA C-47 / F. Campus international
de Baillarguet
34398 Montpellier Cedex 5



Olivier Aznar - UMR Métafort
24 Avenue des Landais
BP 50085
63172 Aubière